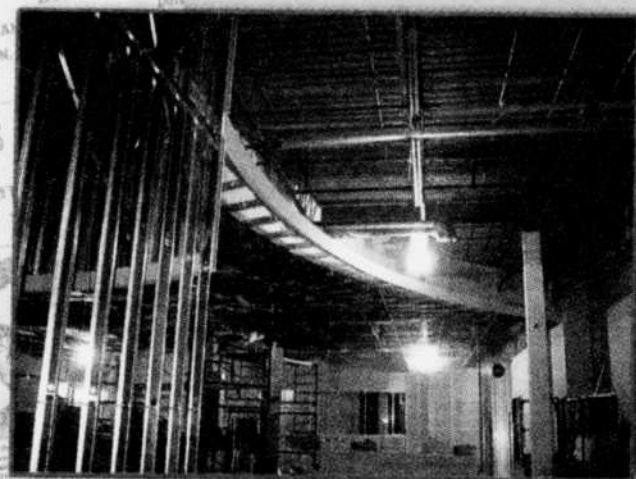


30



Association de la construction
du Québec - région Estrie

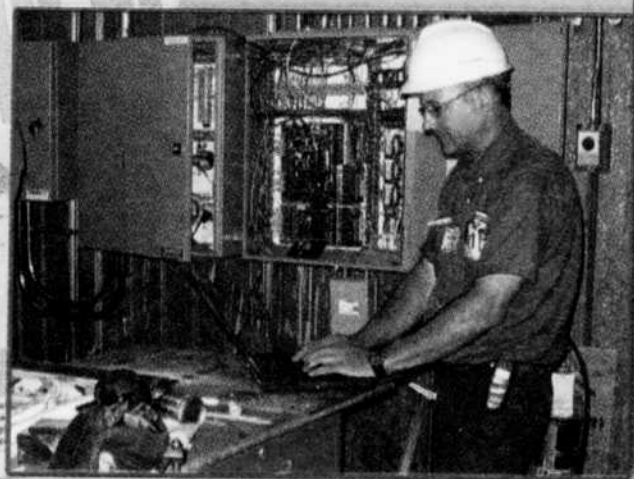
AU COEUR DES BÂTISSEURS DE L'ESTRIE DEPUIS 1934



COMMERCIAL
INDUSTRIEL
INSTITUTIONNEL
RÉSIDENTIEL



Estrie



Cahier publicitaire La Tribune

LA TRIBUNE

LES CONSTRUCTEURS

SI L'ANGLETERRE

LE 16 FÉVRIER 1951

Historique de l'Association

Voilà la réalisation de votre rêve!

LA TRIBUNE

Les constructeurs célèbrent un bel...

ALBERT

30

30



Mot du président de l'ACQ-Estrie

L'Association de la construction du Québec (ACQ) fêtera d'ici quelques jours ses 75 ans d'existence en Estrie. Trois-quarts de siècle marqués par une évolution remarquable dans le monde de la construction – équipements, types de constructions, lois et règlements, etc. – qui ont exigé, de la part de nos entrepreneurs, beaucoup de souplesse, d'ouverture et d'adaptation. Aujourd'hui, je tiens à souligner leur débrouillardise et leur passion : à tous ceux qui furent membres, vous faites partie des bâtisseurs de l'Estrie!

Le 21^e siècle apporte lui aussi son lot de défis. Face à la situation économique actuellement difficile, il faudra se serrer les coudes et favoriser le plus possible la réalisation des chantiers estriens par des entrepreneurs de chez nous. À ce sujet, je salue l'initiative de l'ACQ-Estrie qui a travaillé très fort pour créer des liens solides avec les grands donneurs d'ordre de la région. En étant sensibilisés aux besoins de l'autre, nous pourrons, en effet, mieux nous aider.

Un autre défi majeur concerne la relève, tant sur les chantiers qu'à la direction des entreprises en construction. L'ACQ-Estrie est très préoccupée par la question et personnellement j'ai eu l'occasion de participer à quelques projets, tels l'ouverture d'un nouveau groupe de formation en charpenterie-menuiserie à East-Angus et le système de parrainage sur les chantiers institutionnels, commerciaux et industriels, un projet-pilote qui prendra son envol en 2009. À l'égard des entrepreneurs, il reste toutefois beaucoup à faire; il faut éviter que certains quittent sans nous léguer leur savoir! C'est un enjeu de taille, mais il en va de la vigueur de notre industrie en région.

Au sein de l'ACQ-Estrie, cette relève est toutefois bien présente et dynamique. Je suis fier de ce qui a été réalisé au sein de l'Association durant mon mandat à la présidence. En fait, je crois que ce qu'accomplit l'ACQ en Estrie doit être mieux connu et reconnu, et les festivités entourant le 75^e anniversaire sont un beau prétexte pour mettre en lumière les nombreuses réalisations de l'Association et l'impact de ses membres dans l'économie de la région.

David Gosselin
Président de Gératek



Mot de la directrice générale de l'ACQ-Estrie

Au cœur des bâtisseurs de l'Estrie depuis 1934, voilà ce qui caractérise bien ce qu'est l'ACQ-région Estrie.

75 ans d'implication de la part d'entrepreneurs qui ont à cœur leur industrie et le goût de construire avec une pensée d'avance. Nous ne pouvons qu'être fier de ces bâtisseurs qui, au fil des décennies, nous ont démontré leur savoir-faire!

Il nous fait également plaisir de partager avec vous l'évolution d'hier à aujourd'hui qu'a connu notre association et par le fait même rendre hommage à nos bâtisseurs.

Ces gens ont su construire une association solide au service de ses membres et de son industrie, une association qui se démarque par un ensemble de services créés au fur et à mesure des besoins ressentis; une association toujours aussi dynamique, innovante et surtout démocratique, car se sont les entrepreneurs eux-mêmes qui y prennent les décisions. Plusieurs de ces entrepreneurs ont été et sont également impliqués au niveau provincial laissant leur marque à travers le temps et la province.

Être membre de l'ACQ-région Estrie, c'est appartenir à un important réseau intégré de services regroupant les professionnels de l'industrie de la construction de partout en région et dans la province.

Avec plus de 350 membres, l'ACQ-Estrie demeure une alliée de première instance pour les entrepreneurs. Ayant à cœur la vitalité du secteur de la construction de sa région, elle valorise chacun de ses membres et tente de répondre le mieux possible aux besoins exprimés. Composée d'entrepreneurs œuvrant dans les secteurs industriel, commercial, institutionnel et résidentiel, elle vise à jouer un rôle des plus actifs auprès d'eux.

Beaucoup de fierté se dégage de notre paysage estrien actuellement. Depuis quelques mois, nous avons pu constater tout le travail accompli par nos bâtisseurs à faire de notre région un milieu de vie où il fait bon vivre grâce à leur professionnalisme, leur dur labeur et surtout leur savoir-faire.

Merci à tous ceux et celles qui ont contribué de près comme de loin à faire de l'ACQ région Estrie ce qu'elle est aujourd'hui, c'est votre implication qui fait toute la différence!

Conia Boutin, directrice générale

Présidents de l'association depuis sa fondation

Omer Bonin	1934-1938	H.A. Bertrand	1950-1951	Léon Beaudry	1969-1972	Jean-Guy Auger	1988-1989
W.J. Green	1938-1939	Gérard Laforest	1952-1953	Gilles Beaulieu	1972-1973	Bertin Desrosiers	1989-1991
J.O. Chartier	1939-1940	Paul Labrecque	1954-1955	Clément Fortier	1973-1974	Michel Beaulieu	1991-1993
Joseph Labrecque	1940-1941	Dollard Marchand	1955-1956	Armand Dusseault	1974-1976	Jules Lévesque	1993-1995
Adrid Tremblay	1941-1942	Eugène Marcoux	1957-1959	Fernand Corriveau	1976-1978	Jean-Guy Cloutier	1995-1997
Henri Bilodeau	1942-1943	Alphonse Trudeau	1959-1960	Laurian Desmarais	1978-1979	Claude Riendeau	1997-1999
Adélar Jacques	1943-1944	Wilfrid Roy	1960-1963	André Roy	1979-1980	Alain Dubois	1999-2001
Arthur Couture	1944-1945	Réjean Lapierre	1963-1964	Robert Nolet	1980-1982	Gaetan Grondin	2001-2003
Alonzeau Felteau	1945-1946	Stanislas Grondin	1964-1966	Michel Le Prohon	1982-1984	Gaston Provencher	2003-2005
Albert Fouquet	1946-1948	Zotique Couture	1966-1968	Eugène Francoeur	1984-1986	Charles Demers	2005-2007
Carelus Marquis	1948-1949	Clovis Masson	1968-1969	Jacques Chabot	1986-1988	David Gosselin	2007-

PRÉSIDENTE ET ÉDITRICE
Louise Boisvert
PUBLICITÉ/MARKETING DIRECTRICE
Suzanne-Marie Landry
PUBLICITÉ/ADJOINT(E)S
Sophie Thibaudeau
Mélissa Jean et Alain LeClerc

La Tribune
www.cyberpresse.ca
1950, rue Roy,
Sherbrooke, J1K 2X8

RÉDACTION
TÉL. : 819 564-5454
REDACTION@LATRIBUNE.QC.CA
TÉLÉC. : 819 564-8098

PUBLICITÉ
TÉL. : 819 564-5450
TÉLÉC. : 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES
TÉL. : 819 564-2222
TÉLÉC. : 819 564-5482

ABONNEMENTS
TÉL. : 819 564-5466
et 1 800 567-6955

CAHIER PUBLICITAIRE



75^e ACQ-Estrie

COORDINATION : Alain LeClerc
TEXTES : Annie Melançon
Amélie Boissonneault
MISE EN PAGES : Annie Melançon
GRAPHISME : Lise Blouin
RÉALISATION : Équipe de production de La Tribune

Merci à l'équipe de l'ACQ - Estrie pour sa collaboration.



Programmation des activités pour l'année 2009

Afin de souligner en beauté le 75^e anniversaire de l'Association de la construction du Québec - région Estrie, une programmation variée d'activités a été établie. Ces activités s'adressent non seulement aux membres, mais également aux partenaires et aux gens intéressés par l'industrie de la construction.

6 février 2009

5 à 7 des anciens membres du conseil d'administration - La Toque Rouge

Un coquetel dînatoire est organisé pour souligner l'anniversaire de la fondation de l'Association et saluer l'implication des anciens membres du conseil d'administration. C'est le coup d'envoi du 75^e anniversaire et beaucoup de surprises y seront dévoilées, dont une partie de l'exposition illustrant l'histoire de l'Association.

3 avril 2009

Bâtir vert l'avenir - Hôtel Delta

Cette journée est consacrée au développement durable et s'adresse non seulement aux professionnels de la construction, mais à quiconque intéressé par ce sujet. L'horaire des activités comprend un dîner-conférence mettant en vedette le journaliste René Vézina du journal Les Affaires, deux blocs de conférences et un coquetel pour conclure la journée. Parmi les sujets traités, il y aura notamment la géothermie appliquée, le bois et ses possibilités en construction non résidentielle ainsi que la performance énergétique des



Le Banquet d'huitres existe depuis très longtemps et encore cette année, l'Association perpétuera la tradition.

bâtiments institutionnels au Québec.

21 août 2009

Tournoi de golf - Club de golf Venise

Le plus grand tournoi de golf estrien effectue un retour dans le temps afin de souligner en beauté l'anniversaire de l'Association. C'est le 4 septembre 1969 qu'était organisée la première édition de cet événement. Aujourd'hui, ce sont plus

de 300 golfeurs qui sont attendus. Un incontournable à ne pas manquer pour les amateurs de golf!

Septembre 2009

Congrès ACQ provincial - Manoir des Sables, Orford

L'ACQ - région Estrie accueillera cette année le Congrès de l'ACQ provinciale. Il s'agit de LA rencontre annuelle des

professionnels de l'industrie de la construction du Québec! Des conférenciers de renom, des tables rondes ainsi qu'un artiste reconnu font partie de la programmation. C'est donc un rendez-vous pour tous les professionnels de la construction au Manoir des Sables!

1^{er} octobre 2009

Banquet d'huitres - Hôtellerie Le Boulevard

Le Banquet d'huitres existe depuis très longtemps, probablement même depuis les premières années de l'association. L'Association perpétuera donc la tradition en tenant encore cette année cette soirée où les huitres seront à l'honneur : soupe aux huitres et huitres fraîches en quantité industrielle! Un buffet chaud est également servi pour ceux qui ne consomment pas d'huitres. Des prix de présence seront offerts grâce à notre partenaire de longue date : Location St-Élie.

20 novembre 2009


Soirée gala - Théâtre Granada

Afin de conclure cette année de festivités en beauté, l'ACQ - Estrie rendra hommage à tous ses membres par le biais d'une soirée gala. Le gala retracera l'histoire de l'Association. Un spectacle mettant en vedette un artiste de renom sera présenté suivi d'une soirée dansante. Venez fêter avec nous!



C'est le 4 septembre 1969 qu'était organisée la première édition du tournoi de golf. Sur la photo de gauche, le quintet d'honneur 2008, composé de Guy Turcotte, directeur général du BSDQ, de Claude Godbout, vice-président directeur général de l'ACQ provinciale, de Jacques Dugré, président du BSDQ, de David Gosselin, président de l'ACQ-Estrie et de Gaétan Grondin, président sortant de l'ACQ provinciale. Sur la photo de droite, les gagnants de la dernière édition.






MACKIE
PORTES DE GARAGE
PIONNIERS DEPUIS 1960
RBQ # 8357-9771-01

Guy Castonguay, PDG
Vente / Service / Installation
Cell. : (819) 574-5502

160, rue Léger
Sherbrooke (Qc) J1L 1L9
Tél. : (819) 566-7003 poste 208
Fax : (819) 566-0415
castonguay.guy@videotron.ca

www.mackieestrie.com



**BEAUDIN
LE PROHON**
Traitement de l'air et du froid

Climatisation · Réfrigération · Géothermie
Résidentiel · Commercial · Industriel
Contrat d'entretien préventif

819.563.2454
www.beaudinleprohon.com
6171, boul. Bourque, Sherbrooke

Joyeux 75^{ème}!
de la part
de toute l'équipe

LA FORCE DE L'EXPÉRIENCE.
LA SOUPLESSE DES SOLUTIONS.



L'ACQ : une organisation bien enracinée dans son industrie

L'Association de la construction du Québec (ACQ) est le plus important regroupement multisectoriel à adhésion volontaire de l'industrie de la construction du Québec. Elle représente près de 15 000 entreprises par ses différents mandats de promotion et de défense des intérêts des entrepreneurs de la construction, d'agent patronal négociateur pour tous les employeurs des secteurs institutionnel, commercial et industriel (IC/I) et de gestionnaire de plans de garantie des bâtiments résidentiels neufs (Qualité Habitation).

En collaboration avec son réseau de 11 associations régionales présentes dans 17 villes, dont un bureau sié à Sherbrooke et un autre à Granby, l'ACQ offre une multitude de services professionnels et personnalisés afin d'aider les entrepreneurs en construction dans leurs tâches quotidiennes.

De par la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction, l'ACQ est l'agent patronal négociateur des conventions collectives de tous les employeurs œuvrant dans les secteurs IC/I. Ces derniers génèrent environ 60 % des quelque 132 millions d'heures totales travaillées prévues dans l'industrie de la construction en 2009 et emploient plus de 93 000 travailleurs.

La réussite économique des entrepreneurs et la défense de leurs intérêts constituent les priorités de l'ACQ. Pour ce faire, le service des Affaires gouvernementales expose toutes les problématiques qui limitent leurs actions. En plus de représenter les employeurs de la construction IC/I auprès

des gouvernements, des donneurs d'ouvrage et de divers organismes, l'ACQ met également sur pied des activités de réseautage et des missions commerciales pour faciliter le développement des affaires sur les marchés nationaux et internationaux.

Par l'entremise de son service juridique, l'ACQ prodigue des conseils de pointe en droit de la construction. Elle offre aussi un programme de formation complet et reconnu par la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) permettant de se procurer une licence d'entrepreneur. Une fois la licence obtenue, l'ACQ assure la qualification des entrepreneurs auprès de la RBQ par l'émission d'un cautionnement de licence, lequel est fourni gratuitement à tous ses membres. De plus, elle fait la promotion du programme de certification Sceau d'or destiné aux surintendants, estimateurs et gestionnaires de projets et élaboré par l'Association canadienne de la construction.

De son côté, le service du contentieux défend les droits des employeurs de l'industrie dans les domaines des relations du travail (interprétations et applications des conventions collectives en vigueur) ainsi que de la santé et de la sécurité du travail.

Chaque année, les conseillers en santé et sécurité du travail de l'ACQ visitent des centaines de chantiers. Ils déterminent alors avec les entrepreneurs les risques pour leurs travailleurs et les accompagnent dans l'adoption de mesures nécessaires pour les atténuer. De plus, l'ACQ, avec son programme de Mutuelles de prévention, propose des outils de gestion en santé et sécurité qui permettent aux em-

ployeurs de réduire jusqu'à 60 % leurs cotisations annuelles à la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

L'ACQ initie également de nouvelles pratiques innovatrices afin d'améliorer la productivité des entreprises, notamment avec le plus important réseau de salles de plans virtuelles et physiques au Canada et le Gestionnaire de projets sécurisés, la façon sécuritaire de gérer vos projets de construction via Internet.

Copropriétaire du Bureau des soumissions déposées du Québec (BSDQ), en compagnie de la Corporation des maîtres électriciens du Québec et de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec, l'ACQ s'implique activement auprès de cet organisme privé dont la mission est de recevoir et d'achever les soumissions d'entrepreneurs spécialisés aux entrepreneurs destina-

taires afin de leur faire bénéficier d'une saine concurrence. Cette façon de faire permet également aux maîtres d'œuvre d'obtenir de meilleurs prix.

Dans le secteur résidentiel, l'ACQ possède 30 ans d'expérience dans le domaine des plans de garantie de maisons neuves avec la garantie Qualité Habitation et Plans de garantie ACQ, deux symboles d'excellence. Premier administrateur reconnu par la RBQ pour le plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs, la garantie Qualité Habitation regroupe les meilleurs entrepreneurs au Québec.

L'ACQ administre également des plans de garantie optionnels pour les copropriétés neuves et les immeubles recyclés non couverts par le plan obligatoire de la RBQ. Elle est aussi présente dans le domaine de la rénovation avec son plan de garantie Qualité Rénovation.

Un Réseau partout au Québec

L'ACQ, c'est aussi l'avantage d'appartenir à un puissant réseau qui regroupe des professionnels de l'industrie de la construction partout au Québec.

- Un réseau fort de 11 associations régionales.
- Le plus important regroupement multisectoriel à adhésion volontaire de l'industrie.
- L'unique agent patronal de négociation des conventions collectives pour les employeurs œuvrant dans les secteurs institutionnel, commercial et industriel.
- Un défenseur des intérêts des entrepreneurs.
- Un appui dans la gestion des affaires.
- Une source de contacts établis partout au Québec.

CONSTRUCTION

JOLIN FLEURY INC.

Entrepreneur général

- Commercial
- Institutionnel
- Résidentiel et rénovation

1810, Route 249
St-Denis de Brompton (Québec) J0B 2P0
Bur.: (819) 846-0225
Cell.: (819) 570-7657

Licence RBQ: 8317-0910-55

Félicitations à l'ACQ pour son 75^e anniversaire.

Nous sommes fiers d'appartenir à cette association.



**4345, rue Ouimet
Sherbrooke
(Québec)**

819 821-2222



Félicitations pour votre
75^e anniversaire.
Au plaisir de célébrer avec vous de
nombreuses autres années.



La sécurité de votre entreprise en tête



Licence RBO : 8229-4422-03

René Côté, président

NOUS OFFRONS LES SERVICES DE CLIMATISATION, THERMOPOMPE, GÉOTHERMIE ET RÉFRIGÉRATION
DANS LES DOMAINES RÉSIDENTIELS, COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS.

**Félicitations à l'Association
de la construction du Québec-région Estrie
pour son 75^e anniversaire !**

4503, boul. Industriel
Sherbrooke QC J1L 2S9

Tél. : 819 346-1141

Ext. : 1 877 346-1141 Téléc. : 819 346-3390

myreinc@videotron.ca

271078



La Société de construction

GÉRATEK Ltée

Nous **bâtitsons...**
DES RELATIONS **DE CONFIANCE**

ISO
9001:2000

Licence RBQ : 1840-6165-64

Derrière le succès de Gératek, **une équipe solide !**

En constante évolution depuis 1980, Gératek étend désormais son expertise aux quatre coins de l'Estrie et en Montérégie. Sous la direction de David Gosselin et de Charlotte Angers, son équipe qualifiée réalise plusieurs mandats d'envergure, se démarquant tout particulièrement par sa capacité à relever de nouveaux défis.



Gératek a d'ailleurs fait sa niche dans plusieurs types de construction très spécialisés, qu'on pense entre autres au domaine hospitalier (salles de radiologie). « Depuis 2000, pour contrer le ralentissement vécu dans le monde industriel, nous avons développé de nouveaux réseaux qui nous ont ouvert la porte à plusieurs projets commerciaux et institutionnels. Du même coup, nous avons élargi notre territoire, ce qui explique l'ouverture prochaine d'un bureau à Granby pour mieux répondre à notre clientèle de la Montérégie et de la Rive-Sud de Montréal », explique David Gosselin.

Au cours de la dernière année seulement, Gératek a connu une hausse de son chiffre d'affaires de 20 %. Et ce n'est pas fini... « Nous sommes désormais une vingtaine à oeuvrer dans les bureaux administratifs et à la gestion de projets, sans compter près de 70 personnes sur les chantiers », précise Charlotte Angers. Une croissance impressionnante qui a exigé de la direction de nouvelles façons de faire. « Notre personnel est au cœur de nos préoccupations. La majorité de nos clients sont les promoteurs des projets, ils s'attendent donc à un service sans faille et c'est grâce à nos employés, des gens de confiance, que nous pouvons livrer la marchandise », ajoute M. Gosselin.

chantier; la santé et la sécurité, c'est l'affaire de tous », rappelle Mme Angers.

Tous les employés de Gératek ont par ailleurs été invités à partager leurs impressions et leurs attentes vis-à-vis leur employeur lors d'un sondage. « Nous sommes devenus une grande équipe, mais nous souhaitons garder un esprit de famille et un fort sentiment d'appartenance. C'est pourquoi nous avons laissé la parole à tous, et à partir des résultats du sondage, certaines mesures seront prises pour l'épanouissement de notre équipe. C'est la clé de notre réussite. »



Très rigoureux en matière de santé et sécurité au travail, Gératek s'assure donc dans un premier temps d'offrir des conditions idéales sur les chantiers. « Un spécialiste vient régulièrement inspecter nos chantiers pour s'assurer que toutes les règles sont respectées; nous offrons aussi la formation à nos contremaîtres et nous sensibilisons tous nos employés de



La Société de construction GÉRATEK Ltée

535, rue Pépin, SHERBROOKE (Québec) J1L 1X3 • Tél. : 819 564-2933 • Téléc. : 819 569-0361
GRANBY : Tél. : 450 361-1054

www.geratek.qc.ca

30

30

30



L'ACQ – Estrie, à travers son histoire...

1934-1959

1934 : C'est le 6 février que voit le jour l'Association de la construction du Québec – Région Estrie. L'association se nommait alors Association des Entrepreneurs en Construction de Sherbrooke. Le 15 juin de la même année, la constitution et les règlements sont adoptés. Les membres fondateurs sont : Omer Bonin, Ubald Blouin, J.-O. Chartier, J.-E. St-Pierre, K.B. Jenks, Alphonse Lainesse, Paul Rousseau, O. L'Espérance, U.R. Royer et A. Gilbert.

L'Association s'inspire de la doctrine sociale de l'Église et a pour but : l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux, moraux et professionnels de ses membres, par tous les moyens conformes à la justice et à l'honneur. L'association collabore également à la propagation du syndicalisme chrétien et à l'amélioration professionnelle ainsi qu'au maintien de bonnes relations entre patrons et ouvriers. En d'autres mots, elle est prête à promouvoir toute législation, tant municipale, provinciale que fédérale de nature à servir les intérêts de toutes les parties intéressées à l'industrie de la construction. Elle désire travailler à maintenir et à améliorer les relations qui existent entre ceux qui travaillent dans cette même industrie. Elle consent à épauler toute initiative et toute entreprise d'intérêt général pour la construction. Parce qu'elle travaille à grouper tous les entrepreneurs et les sous-entrepreneurs en construction dans une même association pour les amener à collaborer avec les associations ouvrières groupant les employés de la construction, elle tend à

réaliser l'organisation professionnelle complète, à base industrielle.

Elle veut cette collaboration entre patrons et ouvriers, parce que les deux vivent de la même entreprise et que l'un ne peut vivre sans l'autre. Cette collaboration est nécessaire au bien commun, parce qu'elle est génératrice de paix et d'harmonie.

Une des premières réalisations de l'Association est la négociation collective du travail intervenue entre l'Association et le Conseil central des syndicats catholiques de Sherbrooke. À cet époque, les salaires oscillaient entre 0,35 \$ et 0,70 \$/l'heure.

1938 : Le 8 février, l'Association s'étend officiellement à la région des Cantons-de-l'Est et en 1939, elle s'incorpore sous le nom Association des Constructeurs des Cantons-de-l'Est.

1941 : On projette de réunir en une Fédération toutes les associations régionales de la province de Québec. Dès l'été 1942, des pourparlers sont entamés avec deux autres associations, soit celles de Québec et Chicoutimi. Dès août 1944, ces trois associations régionales se réunissent et confirment au cours d'une réunion tenue à Sherbrooke leur volonté commune de jeter les bases solides d'une fédération qui sera appelé à rendre de grands services à leur industrie. De là, naissait la Fédération de l'Industrie de la Construction de la Province de Québec officiellement le 20 novembre 1947.

Constructeurs, architectes et ingénieurs des Cantons-de-l'Est se mettent d'accord au cours d'une assemblée conjointe au sujet de diverses réformes à ap-

porter dans leurs relations mutuelles, notamment en ce qui a trait à la préparation des plans et devis. À l'issue du dîner, présidé par M. J.-Royer, directeur de l'Association des constructeurs de la région, l'assemblée adopta une proposition des entrepreneurs, à l'effet que la ville de Sherbrooke retienne les services des architectes pour les constructions qu'elle fait ériger et une proposition des architectes à l'effet que les entrepreneurs ne préparent pas eux-mêmes les plans pour leurs clients.

1945 : C'est la Loi de l'aide à l'apprentissage, décrétée le 24 mai 1945, qui a permis la naissance du Centre d'apprentissage de Sherbrooke. L'assemblée de fondation a eu lieu le 20 décembre de cette même année.

1946 : En janvier, le comité provisoire d'apprentissage va à Montréal afin de se renseigner sur la façon dont on procède dans l'organisation des cours d'apprentissage. Le comité est composé de dix représentants de l'Association des Constructeurs des Cantons-de-l'Est, du Conseil de la Construction, des architectes et du comité paritaire des métiers de la construction. La Commission d'apprentissage reçoit sa charte le 8 février 1946 et les premiers cours débutent en septembre.

1947 : Le 12 janvier on procède à l'inauguration officielle de l'École d'apprentis-

sage. Les métiers de la construction qui y sont enseignés sont la charpenterie-menuiserie, le briquetage, la peinture, l'électricité-brochage et la plomberie-ferblanterie et chauffage. Les professeurs sont des hommes ayant une longue expérience dans leur métier respectif. La matière enseignée passe des principes des diverses branches de la construction jusqu'aux mathématiques appliquées. Un cours de sociologie est également au programme avec la coopération de l'aumônier M. Herman Morin.



SM Longue vie à l'ACQ de l'Estrie

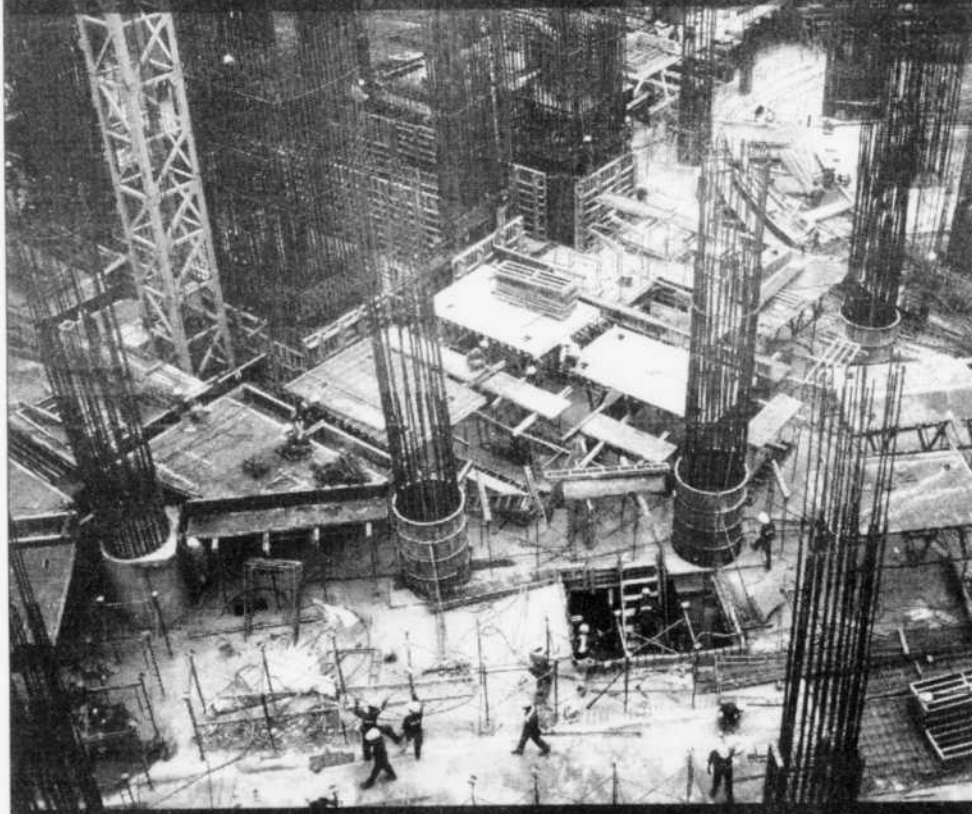
- ▶ Études géotechniques et géologiques ;
- ▶ Ingénierie et contrôle des matériaux ;
- ▶ Surveillance de toiture ;
- ▶ Évaluation et expertise de l'enveloppe d'un bâtiment ;
- ▶ Évaluation environnementale de sites (phase I), études de caractérisation (phases II et III) et réhabilitation de terrains contaminés ;
- ▶ Laboratoire d'analyses (granulats, bétons, eaux potables et usées, sols contaminés, etc.) ;
- ▶ Mécanique et électrique du bâtiment ;
- ▶ Structure de bâtiment ;
- ▶ Conception et réhabilitation de bâtiment.

740, Galt Ouest, 2^e étage, Sherbrooke (Québec) Canada J1H 1Z3
Téléphone : (819) 566-8855 - Télécopieur : (819) 566-0224

50, rue Dufferin, Granby (Québec) Canada J2G 4W7
Téléphone : (450) 372-6607 - Télécopieur : (450) 372-8546

www.groupe-sm.com

LE PERFECTIONNEMENT, C'EST PERFORMANT !



Grâce au soutien financier du FFIC, ayez une main-d'œuvre qualifiée prête à relever les défis.

LIGNE INFO PERFECTIONNEMENT
1 888 902-2222
WWW.FFIC.CA





L'ACQ – Estrie, à travers son histoire... (suite)

1951 : Des représentants de Sherbrooke, Granby, Magog et Cowansville se réunissent à l'École d'apprentissage sous la présidence de M. M-H. Bertrand de Granby, les délégués prennent connaissance des démarches entreprises par la Fédération auprès du gouvernement fédéral et des compagnies distributrices de ciment. Il s'agit de connaître les raisons de la rareté de certains matériaux de construction.

1953 : Patrons et ouvriers de la construction en sont venus à une entente le 25 août à la suite d'une séance de conciliation et un contrat a été signé entre les deux parties. La signature de cette entente met fin au malaise qui existait depuis plusieurs mois dans l'industrie de la construction et qui s'était accentué une semaine auparavant, par la décision du Conseil nationale des métiers de la Construction des Cantons-de-l'Est de demander au ministère du Travail l'abrogation du décret qui régit plus de 7 000 ouvriers, dans les comités de Sherbrooke, Compton, Frontenac, Stanstead, Shefford, Brome, Missisquoi, Richmond et Wolfe. Les négociations entre les deux parties avaient débuté le 20 octobre 1952, quand le Conseil national avait fait parvenir à l'association patronale une liste des amendements qu'il voulait apporter au décret. Cette lettre a été suivie de cinq séances de négociations directes, puis de deux séances de conciliation.

Parmi les nombreuses réalisations de l'Association des constructeurs, mentionnons en premier lieu la Convention collective de travail. Avant la signature de la 1^{re}

convention collective, il existait une concurrence sans limite entre employeurs. Avec la convention, les employeurs peuvent établir des soumissions sur un pied d'égalité, étant donné que les conditions qui seront offertes aux employés seront les mêmes pour tous les employeurs. Un autre de ses bienfaits est son extension juridique, ce qui veut dire que les clauses de cette convention s'appliqueront non seulement aux signataires, mais à tous ceux qui travaillent dans cette industrie. Celle-ci contribue à éliminer une concurrence déloyale entre employeurs, dans une région donnée, parce que dans les limites de ce territoire, tous et chacun sont soumis à des obligations identiques.

1955 : Le président de l'Association, M. Dollard Marchand a promis de faire tout son possible pour que l'Association devienne, au cours de la prochaine année, un mouvement des plus florissants. Il a souligné le fait que les effectifs de l'Association avaient presque doublé depuis le début de l'année et que le comité de recrutement avait fixé son objectif à 100 membres d'ici la fin de l'année. Il a communiqué aux membres la dernière œuvre de l'Association, soit la formation de sections de métier. « Cette innovation, a déclaré M. Marchand, répond à la doctrine sociale de l'Église et aux vœux de tous les membres de notre Association. Elle contribuera à promouvoir l'organisation de chacun des corps de métiers en particulier et favorisera une meilleure coordination de l'industrie en général. »

Le contrôle de la compétence des entrepreneurs en construction et l'organi-

Robert Nolet se souvient...

C'est entre les années 1975 et 1984 que les membres de l'ACQ ont pu côtoyer Robert Nolet. À l'époque, il représentait la relève de l'entreprise familiale. L'ACQ est pour lui une histoire de famille. Lors de la grève de 1962, son père était assis à la table de négociations. « J'en garde un souvenir impérissable, raconte-t-il. Je me souviens d'avoir passé plusieurs semaines avec des policiers dans la maison. Les grèves de la construction n'ont jamais été faciles. »

M. Nolet travaille maintenant comme chargé de projet au CHUS, site Fleurimont et continue de suivre les activités de l'ACQ de près. « Je suis passé du rôle d'entrepreneur à celui de client, souligne-t-il, malgré tout, je suis fier de l'ouvrage accompli par l'association. L'élément le plus intéressant, c'est la confrérie qui fait que les gens se reconnaissent entre eux et qu'ils sont toujours prêts à s'entraider. »

Aujourd'hui, avec le recul, lorsque Robert Nolet jette un œil sur la progression de l'ACQ depuis la fin des années 60, il constate à quel point la clientèle bénéficie d'une telle association. « Les clients peuvent être assurés que ce sont des professionnels qualifiés qui font le travail, précise-t-il. L'ACQ régleme l'industrie quant à sa qualité, parce qu'elle est précurseuse et à l'avant-garde dans bien des aspects de la réglementation. »

Selon lui, l'ACQ se distingue également par ses services orientés en fonction de l'évolution de l'industrie. Grâce à son apport, l'association peut maintenant compter sur des outils tels que le bottin des membres et l'implantation de bons de cautionnement pour la régie des entrepreneurs en construction. Il a également travaillé pour mettre en place des cours de perfectionnement pour les entrepreneurs (CAPAC).



sation d'un secrétariat permanent sont d'autres projets que l'Association des constructeurs des Cantons-de-l'Est mettra à l'étude cette année.

De 1946 à 1955, plus de 2 129 élèves travailleurs ont suivi les cours du Centre d'apprentissage des métiers de la construction des Cantons-de-l'Est.

1959-1984

1960 : Nous accueillons des gens de partout au Québec dans le cadre du congrès

de la Fédération provinciale de l'industrie de la construction pour lequel nous sommes les hôtes à Sherbrooke.

1962 : Dès avril, une grève de 43 jours dans les Cantons-de-l'Est touchant 500 chantiers et 2 500 travailleurs paralyse l'industrie. Des actes de vandalisme sont perpétrés, on peut lire dans *La Tribune* du 5 mai 1962 que deux entrepreneurs et un chef syndical de la région ont subi des pertes (un malheureux d'une valeur de

Suite à la page S9

DERRIÈRE CHACUN DE NOS CHANTIERS, IL Y A DES CONSEILS EN BÉTON. »

Desjardins & Cie
Des experts réunis sous un même toit, à vos côtés.

Desjardins met toutes ses compétences, ses ressources et son accessibilité au service des entreprises. Vous trouverez dans les quelque 50 centres financiers aux entreprises Desjardins toute l'écoute, l'expertise et les ressources pour donner vie à vos projets et développer vos affaires à la mesure de vos ambitions.

Les affaires n'ont jamais été aussi accessibles.
C'est plus qu'une banque. C'est tout Desjardins qui appuie les entreprises.

Centre financier aux entreprises de l'Estrie 1 866 821-2201
Centre financier aux entreprises de la région de Granby 1 866 377-7033

Desjardins
Centres financiers
aux entreprises

desjardins.com Conjuguer avoirs et être

DÉCORATION KING

PROMOTION FÉVRIER

20% RABAIS*

- 25 000 \$ en inventaire sur le plancher
- Plus de 15 modèles différents en magasin
- Vaste gamme d'accessoires
- Honorons les garanties Graco et Titan
- Mécanicien sur place

*REMISE À NEUF DE VOS ÉQUIPEMENTS PAR NOTRE MÉCANICIEN CERTIFIÉ

2400, rue King Ouest, Sherbrooke
819 563-3855

Sherbrooke vendredi 30 janvier 2009 - Cahier publicitaire La Tribune

S7

30

30

30



**Chez Constructions Industrielles H.A.W.K. Canada Inc.,
nous sommes le prolongement de
votre maintenance et de vos projets...**


**Notre but : SATISFAIRE LES BESOINS de notre clientèle
et DÉPASSER LEURS ATTENTES.**



INDUSTRIELLES

H.A.W.K.

R.B.Q. 5583-1747-01

- › Mécanique et soudure (accréditation )
- › Location d'équipements spécialisés
- › Installation de roulements garantie
- › Manutention, installation et réparation d'équipements industriels
- › Travaux d'emplacement, positionnement, alignement et nivellement
- › Placement de personnels qualifiés (court ou long terme)
- › Alignement laser jusqu'à 40 pieds, arbre d'entraînement et à cardans "jack shaft"
- › Maintenance, réalisation de projet et arrêt planifié "shut down"

**Bravo à
ACQ-Estrie
pour vos
75 ans**

Membre du groupe



**Inter-Provincial
Mécanique Maintenance**

**Nous désirons remercier chacun de nos 45 employés et nos clients pour leur précieuse collaboration.
Pour information : alaing@inter-provmecanique.com**



Alain Nadeau
Directeur Général

Alain Gagné
Coordonnateur au développement

Patrick Malenfant
Vice-Président H.A.W.K.
et contremaître

Steve Malenfant
Président du groupe Inter-Provincial

Pour nous joindre : 2710, rue Sherbrooke, Magog QC J1X 4G1

www.constructionshawk.com

(819) 868.4215



L'ACQ – Estrie, à travers son histoire... (suite)

5 000 \$ saute à la dynamite, une automobile de marque Cadillac est brûlée, des bureaux sont vandalisés. Ça joue dur à cette époque...

1963 : Pour répondre au besoin de la population de Granby, des cours réguliers sont donnés par le Centre d'apprentissage des métiers de la construction des Cantons de l'Est. En 1964, un centre y est construit.

1966 : Le Centre d'apprentissage aura de nouveaux locaux situés sur la rue 24-Juin. Cette initiative du ministère de l'Éducation aura pour but de centraliser la formation professionnelle dans ce même endroit. En juin, un nouveau service est offert où il fut décidé que tous les membres seraient avisés lors de la réception de nouveaux projets au bureau de l'Association.

1969 : Le besoin de se réunir et d'échanger étant constant et comme le président de cette époque adorait jouer au golf, un comité est formé afin d'organiser le tout premier tournoi de golf le 4 septembre pour les membres de l'Association et leurs invités. Ce tournoi est suivi d'un souper et de la distribution de prix et trophées.

1970 : Un premier appareil Photocopie M3-107 est acheté au montant de 398 \$ plus taxes. Cet appareil permettra d'offrir un tout nouveau service aux membres qui ont besoin de photocopies de plans. Des bulletins d'information sont également produits afin d'informer davantage les membres sur tout sujets reliés à l'industrie.

Un programme de formation intitulé « Certificat d'aptitude professionnelle en administration de la construction » (CAPAC) voit le jour au Collège de

Sherbrooke. Le CAPAC a été préparé à la demande de l'Association. Ce programme fut, par la suite, étendu aux autres associations affiliées de la province.

Le Centre d'apprentissage disparaît le 11 juin pour être remplacé en septembre par le Centre de formation professionnelle de la main-d'œuvre que l'on connaît aujourd'hui et qui est devenu le Centre 24-Juin.

L'Association relocalise sa permanence au 522, rue King Est le 31 décembre.

1971 : Au cours de cette année, un nouveau sigle représentant l'Association est accepté par le conseil d'administration.

1972 : Début décembre, un voyage est organisé afin de visiter le Centre Spatial de la Nasa, à Houston au Texas.

1975 : L'Association des constructeurs des Cantons-de-l'Est inaugure le 10 décembre de nouveaux locaux en présence de Monsieur le maire Jacques O'Bready qui est chargé de la coupe du ruban.

1976 : Un nouveau bulletin est produit et envoyé aux membres à raison d'une fois semaine afin de les informer des projets publics commerciaux, industriels et institutionnels en région.

1977 : La Fédération fournit gratuitement le cautionnement pour couvrir le règlement 16 de la Régie aux membres des Associations affiliées. Une délégation effectue un voyage à la Baie-James le 15 juin afin de visiter le barrage LG2, en collaboration avec l'association des pilotes des Cantons de l'Est. Ce voyage fut si populaire,

qu'un deuxième voyage est organisé le 25 août.

1979 : Implantation d'un nouveau service, soit un programme d'assurances collectives pour les membres et le personnel de l'Association.

1980 : Une délégation d'entrepreneurs de l'Estrie se rend à Las Vegas dans le cadre d'une exposition mondiale « World Concret » sur les nouveaux produits.

1984-2009

1985 : Pour une meilleure représentation et publicité, il est fortement suggéré d'avoir un nom commun pour désigner les Associations régionales.

1986 : En septembre, c'est le lancement du sigle qui représente encore aujourd'hui l'ACQ. Le 29 octobre, un rêve se concrétise avec l'achat de terrains afin d'entreprendre la construction des nouveaux locaux de l'ACQ-Estrie.

1989 : En mai, la nouvelle raison sociale de l'ACCE sera désormais Association de la construction du Québec – région Estrie ou ACQ – région Estrie. Début novembre, après la participation de plusieurs membres à l'érection du bâtiment, nous procédons à la relocalisation de la permanence dans ses nouveaux locaux de la rue Hertel.

1990 : Pour répondre à la demande, l'Association offre une session de cours d'estimation et de lecture de plans à la fin novembre.

1993 : Amélioration des services reliés à la salle de plans avec l'informatisation de l'envoi de la liste des projets, la liste des entrepreneurs généraux de

Jules Lévesque se souvient...

Très actif au sein du conseil d'administration de l'ACQ entre 1986 et 1997, Jules Lévesque a siégé à la présidence en 1994-95. Son passage a été marqué par des modifications profondes de l'ACQ qui a laissé quelques traces. « Outre certains heurts et grincements qui ont causé quelques réticences, mes années passées sur le conseil furent consacrées à l'expansion et à la recherche de nouveaux services à offrir aux membres. »

C'est donc à titre de jeune recrue que Jules Lévesque a vécu la grève de 1988. « Je me souviens que notre entreprise a dû cesser ses activités, ça commençait à devenir périlleux pour la main-d'œuvre », raconte celui qui a également participé à l'organisation d'un voyage à la Baie-James, tout en siégeant à la table du comité exécutif provincial.



Depuis plus de 20 ans, il s'implique activement à l'ACQ et M. Lévesque a su défendre l'association mieux que quiconque. « Je tenais à ce que l'ACQ reste dans la région, dit-il, et je pense que j'ai pu contribuer à sa progression. »

Le vice-président du Groupe Luc Fauteux ne tarit pas d'éloges à l'égard de cette association qui a su se démarquer par sa capacité de renouvellement et de regroupement. « Je crois que c'est important pour les entrepreneurs d'avoir un sentiment d'appartenance à un milieu. Dans une industrie en pleine évolution comme la nôtre, ça nous apporte de la force et du dynamisme. Le fait d'avoir un groupe de personnes avec lequel on est capable d'échanger nous permet de travailler plus efficacement. »

Suite à la page S10

2540, rue Roy, Sherbrooke (Québec) J1K 1C1 819 346 4527

UNE SOLIDE ÉQUIPE!

Depuis 40 ans, RTSI se démarque par le travail exceptionnel accompli par son équipe de professionnels.

À votre service, une vingtaine d'installateurs et d'experts en revêtement métallique et toiture d'acier.

Depuis 1968, l'assurance d'un travail de QUALITÉ

L'équipe de RTSI félicite l'ACQ pour son 75^e anniversaire.

30

30

30

Sherbrooke vendredi 30 janvier 2009 - Cahier publicitaire La Tribune

S9



L'ACQ - Estrie, à travers son histoire... (suite)

même que la publication des résultats de soumission.

1994 : Des sessions d'information sur le code civil sont organisées pour informer les membres, étant donné la complexité des nouveaux articles et les nouvelles responsabilités attribuées aux administrateurs de compagnie.

1995 : Entrée en vigueur le 15 mars 1995 de la Loi 46 définissant trois Associations, soit l'ACQ, l'APCHQ et l'ACRGTQ comme seul agent négociateur patronal. Après plusieurs représentations et une pétition de nos membres afin de garder le service en région, un point de service pour les relations de travail sera installé à nos bureaux à compter du 8 janvier 1996.

1999 : Afin d'accompagner ses membres, l'ACQ-Estrie offre dès janvier des cours Internet pour débutants et avancés. Nous procédons à un premier agrandissement de l'immeuble de 608 pieds carrés, ce qui permet l'ajout de deux locaux et d'un espace de papeterie. Dès avril, nous accueillons un conseiller en santé et sécurité et mutuelles de prévention. Préoccupée par l'effet que pourrait avoir le bogue de l'an 2000 sur ses membres, l'ACQ-Estrie tient une soirée d'information à cet effet.

2000 : L'arrivée du troisième millénaire a insufflé à l'ACQ - région Estrie une initiative qui fait la fierté du conseil d'administration, soit la remise de la médaille de reconnaissance Omer-Bonin. Cette médaille vise à reconnaître un individu qui s'est distingué par son implication dans le milieu de la construction tant par ses réalisations professionnelles que par ses qualités d'entrepreneur ou de gestionnaire. Afin d'élire le récipiendaire de cette médaille de façon équitable, juste et adéquate, un comité de critères est formé et a pour mandat d'établir, comme son nom l'indique, les critères servant à la sélection des candidatures.

Dès février, un jury de sélection composé de cinq anciens présidents de l'ACQ-Estrie se rassemble pour nommer le récipiendaire de ce prix. La toute première médaille Omer-Bonin est remise à M. Jean-Paul Longchamp de Construction Longier. Depuis, elle fut remise à MM. Michel Le Prohon de Beaudin Le Prohon (2001), Eugène

Francœur d'Enduits Stef (2002), Jacques Chabot de Castonguay (2003), Richard Royer de Teknika-HBA (2005), Bertin Desrosiers de Maçonnerie Desrosiers de l'estrie (2006) et Jean-Guy Cloutier, anciennement de Construction Cloutier & Fils (2007), mais toujours très impliqué au niveau provincial.

Soucieuse des services qu'elle offre à ses membres, un numériseur et imprimante à plans de haute technologie sont achetés. Dès décembre, un cours d'initiation à AutoCad (logiciel de dessin) est organisé.

2002 : L'ACQ-Estrie sert de région pilote et s'implique activement dans le développement et le déploiement d'une nouvelle technologie qui permet aux entrepreneurs de consulter des projets de partout au Québec, 24 h par jour, 7 jours semaine, et ce, sans même se déplacer : il s'agit d'une toute nouvelle salle de plans virtuelle. En juin, en compagnie d'une cinquantaine de membres tous réunis à l'Hôtel Le Président, on procède au lancement officiel de la salle de plans virtuelle.

2004 : Inauguration officielle des locaux le 11 février en présence de plus d'une soixantaine de nos membres à la suite de l'agrandissement de 1 350 pieds carrés. Nous procédons au réaménagement de la salle de plans pour la consultation sur place des projets tant publics que privés, de la salle d'impression et de la salle de formation à la suite de l'ajout d'équipements servant à l'impression de plans et du nouveau personnel. Afin d'assurer un service plus rapide aux membres et clients, une deuxième machine à plans de haute technologie est acquise.

2006 : Afin d'être en mesure de mieux desservir nos entrepreneurs, nous soulignons l'ouverture d'un bureau satellite à Granby le 27 juin par la tenue d'un coquetel en présence de membres et de partenaires de l'industrie permettant dorénavant à ceux-ci de bénéficier des mêmes services que ceux offerts à Sherbrooke.

2007 : À la suite de la fermeture temporaire du Bureau des soumissions déposées du Québec (BSDQ) de Granby en novembre 2006, et après consultation des usagers de l'endroit, l'ACQ-Estrie devient le nouveau dépositaire du BSDQ à Granby

en février.

Préoccupée par le décrochage scolaire et la relève dans l'industrie, l'ACQ-Estrie décide de faire sa part en s'associant à la Coalition sherbrookoise du travail de rue en remettant un montant de 30 000 \$ sur trois ans, soit 10 000 \$/année dans le cadre de son tournoi de golf annuel.

En août, à la suite de l'idée d'un des administrateurs, un nouveau comité voit le jour, il s'agit du comité de développement durable qui verra à organiser une journée qui traitera de ce sujet. Cette journée est devenu un incontournable pour notre industrie et surtout pour notre environnement.

2008 : Nous assistons à la naissance d'un nouvel événement le 11 avril à l'Hôtel Delta intitulé « *Bâtir vert l'avenir* » ayant pour sujet le développement durable dans l'industrie de la construction. Plus de 180 personnes assistent à des conférences portant sur l'enveloppe du bâtiment, la toiture, Rénoclimat et les différents programmes de subventions, l'utilisation de l'énergie solaire dans les bâtiments, la géothermie pour ne nommer que ceux-là, mais tous reliés de près au développement durable. Cette journée se clôture par un coquetel et souper-spectacle en compagnie de l'humoriste Laurent Paquin. L'événement est couronné de succès.

En mai, le bureau satellite de Granby double sa superficie en procédant au réaménagement de sa salle de consultation de plans et d'impression et en ajoutant une salle de formation. Un bureau pour le conseiller en relations du travail est également aménagé et une conseillère en santé et sécurité y travaille à temps plein.

Nous y ajoutons également un numériseur et imprimante à plans de haute technologie et beaucoup plus rapide afin de répondre aux besoins des entrepreneurs de l'endroit.

À la suite de la nouvelle réglementation de la Régie du bâtiment du Québec amenant des changements importants concernant la qualification professionnelle des entrepreneurs et la modification du cautionnement de licence, l'ACQ-Estrie organise des rencontres d'information pour les entrepreneurs.

Gaétan Grondin se souvient...

Membre depuis 1993, Gaétan Grondin a siégé au conseil d'administration de l'ACQ-Estrie de 1995 à 2005, dont à titre de président de 2001 à 2003. Toujours engagé au niveau provincial, il est actuellement président sortant de l'ACQ.

Durant son mandat, il a notamment participé à la mise en place de la salle de plans virtuelle. « Nous avons été parmi les premiers en Estrie à croire en cette formule qui a sauvé beaucoup de temps et d'argent à nos entrepreneurs, en plus de nous permettre de fonctionner en réseau avec les autres bureaux régionaux. » La révolution informatique a également amené l'ACQ-Estrie à se doter d'imprimantes de haute technologie. « De plus en plus d'entrepreneurs recevaient leur plan de façon électronique et avaient besoin d'une ressource pour les imprimer. Même si cela représentait un investissement de taille, nous avons décidé d'acheter une première imprimante spécialisée; deux ans et demi plus tard, nous devions en acquérir une autre tant la demande était grande! »



Gaétan Grondin a également fait partie du comité qui a négocié la nouvelle entente avec le Bureau des soumissions déposées du Québec (BSDQ). « Ce fut un travail de longue haleine, presque dix années de négociations, mais c'était devenu nécessaire, car l'ancienne entente ne tenait pas compte des nouvelles réalités. Désormais, le nouveau code de soumission en vigueur depuis le 1^{er} juin 2008 permet à tous, entrepreneurs généraux et spécialisés, de travailler ensemble plus efficacement. »

Les années 2000 ont aussi été marquées par l'ouverture d'un deuxième bureau en Estrie. « L'ACQ-Estrie souhaitait à la fois mieux desservir ses membres qui provenaient de Granby et augmenter son membership pour renforcer l'association », note Gaétan Grondin qui, après 13 ans d'engagement au sein de l'ACQ, a toujours le feu sacré. « Je crois en l'Association, en l'importance pour les entrepreneurs de se regrouper et de faire avancer les choses pour le mieux-être de notre industrie. Et je ne suis pas le seul à penser ainsi, car nous sommes plusieurs entrepreneurs de l'Estrie qui se sont engagés au fil des ans au sein de différents comités à l'ACQ. »

TRAVAUX SPÉCIALISÉS

Les Entreprises

Jean Bailargeon

inc.

RBO : 1462-9893-20

Solide depuis longtemps!

Félicitations
l'ACQ
pour votre
75^e
anniversaire!

845, rue Longpré
Sherbrooke, QC
J1G 5B8

RÉGULVARI

St-Hubert
Québec
Ottawa
Gatineau
Sherbrooke
Lachine
Pierrefort
Rouje-Waranda
Sudbury
Toronto

Découvrez nos

contrôles sans fil et sans pile

ÉCONOMIQUE
ÉCOLOGIQUE
FLEXIBLE

Contributeur à l'obtention de crédits LEED

4101, Boul. Industriel,
Sherbrooke (Québec) J1L 2S7
(819) 829-1311

LES ENDUITS

STEF

Manufacturier d'enduits
de revêtements acryliques,
de moulures et ornements décoratifs
recouverts de ciment polymère.

4365, rue Robitaille, Sherbrooke QC Canada J1L 2K2
Tél.: 1 800 688-5990, 819 820-1188, téléc.: 819 820-0237
www.stef.cc info@stef.cc

Sylvain Gobeil

Électricien inc.

Résidentiel • Commercial • Industriel

Sylvain Gobeil, président info@sylvaingobeilelectricien.ca
930, 12e Avenue Nord, Sherbrooke (Québec) J1E 2X2
Tél.: 819 562-3737 • Téléc.: 819 565-2278



Évolution des services au fil des ans

Ce qui fait la force de l'ACQ-Estrie est sans contredit ses membres qui ont su, avec les années, être précurseurs face aux changements en y instaurant des services adaptés à leurs besoins et en s'impliquant dans plusieurs dossiers touchant l'industrie.

Le service d'impression et de numérisation de plans

Un des tout premier services à voir le jour à l'Association de la Construction du Québec - région Estrie est sans doute la salle de plans. L'Association demeure à l'affût des projets et les regroupe dans une salle physique afin que les membres puissent les consulter et ainsi éviter des déplacements à plusieurs endroits. Au départ, les plans ne pouvaient qu'être consultés sur place seulement. L'Association se faisait donc un devoir d'informer les membres une fois par semaine de la réception de nouveaux projets. Dès 1976, le service d'information de la salle de plans devient un bulletin écrit, où il est indiqué le nom du projet, le donneur d'ouvrage, le professionnel, la date de fermeture des soumissions, le tout étant transmis par télécopieur aux membres.

C'est désormais quotidiennement que les membres reçoivent de l'information quant aux projets, soit par courriel ou télécopieur à leur convenance.

Aujourd'hui, un autre service fort apprécié est sans aucun doute le service de numérisation et d'impression de plans en différents formats qui demeure à la fine pointe de la technologie. Au départ, lors de l'acquisition du premier appareil pour imprimer des plans, la personne en charge de l'impression devait passer une page à la fois dans l'imprimante et une seule feuille à la fois y sortait. Maintenant, grâce à la vision de nos bâtisseurs,

nous imprimons de gros formats, et ce, en plusieurs copies et en très peu de temps. Aussitôt reçu, aussitôt imprimé, aussitôt repart, voilà notre devise. Nous sommes maintenant en mesure de numériser les plans en couleur, d'échanger des fichiers par courriel et de transférer les fichiers en différents formats.

De plus, la salle de plans virtuelle, lancée en 2002, permet à tous les membres de l'Association d'accéder non seulement aux projets estriens, mais à tous ceux de la province à travers son réseau, ils ont donc une vitrine sur l'ensemble de la province. Ils peuvent passer leur commande via Internet et depuis 2003, un service de livraison a été mis en place afin de leur faciliter la tâche.

La formation

L'ACQ - région Estrie a toujours été proactive en ce qui a trait à la formation de ses membres. Plusieurs cours ont été offerts et les membres ont toujours bien répondu. D'ailleurs, le Centre d'apprentissage des métiers de la construction des Cantons-de-l'Est est né d'un comité sur lequel siégeaient de nombreux membres de l'Association.

Par la suite, au cours des années 1970, un programme de formation intitulé *Certificat d'aptitude professionnelle en administration de la construction* voit le jour au Collège de Sherbrooke. Ce programme a par la suite été étendu aux autres associations affiliées. Ce cours visait à préparer les entrepreneurs à l'obtention de leur licence. Dans les années 1990, des cours Iso 9000 sont préparés et offerts en collaboration avec le Collège de Sherbrooke.

De nos jours, il y a toujours une large offre de services en matière de formation, que l'on pense aux ateliers de paies et de rapports CCQ ainsi qu'aux cours en lectu-

re de plans, en relations de travail, en estimation, en mathématiques, etc. Bref, l'Association essaie de répondre le plus adéquatement possible aux besoins en constante évolution de ses membres.

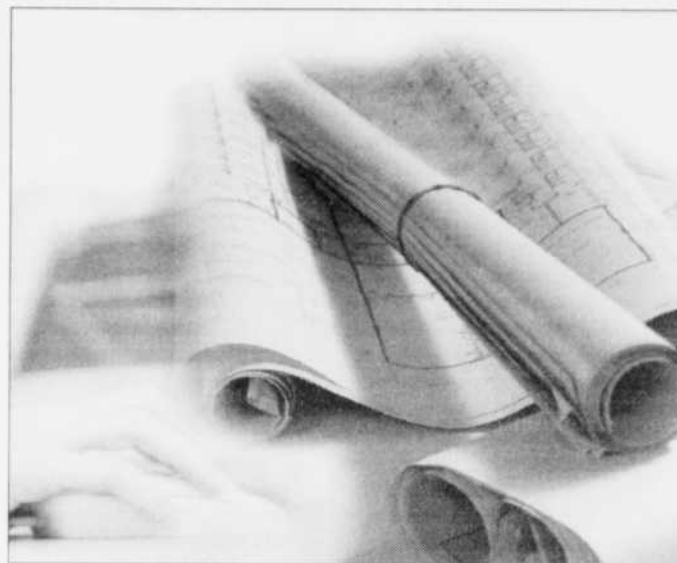
Autres services

L'Association a pu compter dès ses débuts sur l'appui d'un aviseur légal. Ce dernier conseillait l'Association notamment au sujet des négociations de conventions collectives et lors de décisions pouvant avoir des répercussions juridiques. Aujourd'hui, tous les membres de l'Association peuvent bénéficier d'un avis juridique téléphonique gratuit grâce à la collaboration d'une firme de la région.

D'autres services importants se sont ajoutés au fil des ans. Ainsi, le cautionnement inclus avec le « membership » est apparu en 1977. Le plan de Garantie de maisons neuves a été mis sur pied en 1978. En 1995, un conseiller en relations du travail s'établissait au bureau de Sherbrooke.

Les activités de réseautage

Depuis les débuts de l'ACQ-Estrie, plusieurs activités sociales ont été organisées afin de permettre aux gens de l'industrie d'échanger. Pensons au traditionnel banquet d'huîtres qui se déroule en octobre de chaque année et qui a débuté bien avant les années 60. Cependant, cet événement a beaucoup changé, car au début, il était



destiné aux hommes seulement.

L'activité la plus courue de l'ACQ-Estrie est sans contredit son tournoi de golf. Ce tournoi qui reçoit annuellement plus de 300 golfeurs a vu le jour en 1969. Au début, il était destiné seulement aux membres. Aujourd'hui, membres, fournisseurs et partenaires se réunissent afin de faire de cet événement une réussite. Nous ne pouvons que les en remercier!

Enfin, d'autres activités ont évolué au fil du temps pour s'adapter aux demandes des membres tout comme aux tendances. Nous n'avons qu'à penser au congrès annuel qui, depuis deux ans, s'est transformé en un événement traitant de développement durable, soit la journée « Bâtir vert l'avenir » qui se tiendra le 3 avril prochain à l'hôtel Delta de Sherbrooke.

Félicitations!

Système de gicleurs automatiques
COMMERCIAL - INDUSTRIEL - RÉSIDENTIEL

1110, rue Bélanger, Sherbrooke
Licence R.B.Q. : 2536 2161 40
D. Provencher et fils

Tél. : 819 822-0613
Télé. : 819 822-0682
gicleursestrie@qc.aira.com





M. Mondo Inc.

ENTREPRENEUR PEINTRE

RÉSIDENTIEL COMMERCIAL INDUSTRIEL
(AUSSI PEINTURE AU PISTOLET)
POSE DE PAPIER PEINT

819 564-0553

Licence R.B.Q. : 1643-3021-79

Félicitations
pour vos
75 années
de succès!

FIER MEMBRE DE L'ACQ



LES TOITURES VICK
& ASSOCIÉS INC.

71, chemin Godin,
Sherbrooke

Tél. : 819 566-1212
Télé. : 819 820-0210

8600, rue Samuel-Hatt,
Chambly

Tél. : 450 658-4300
Télé. : 450 658-5134

www.toiturevick.com



SOYEZ PROACTIF,
PENSEZ
ENTRETIEN PRÉVENTIF

Les Toitures Vick et associés, ce sont plusieurs équipes oeuvrant dans les secteurs commercial, industriel et institutionnel dédiées à vous offrir une couverture étanche.

Pour tous vos travaux d'entretien et réparation, de restauration et réfection de toitures, il en va de votre bâtiment de faire affaires avec un spécialiste.



COMMERCIAL INDUSTRIEL INSTITUTIONNEL RÉSIDENTIEL

Services ACQ - Estrie

Cautonnement de 10 000 \$ inclus avec l'adhésion (exigé par la RBQ)

Cautonnement de 20 000 \$ pour les entrepreneurs qui œuvrent dans le résidentiel, membres de Qualité-habitation

Réseau virtuel de salles de plans

Consultation sur place de projets publics et privés

Information quotidienne aux membres par télécopieur ou courriel sur différents projets publics, liste des soumissionnaires, liste des résultats des soumissions publiques etc.

Numérisation, impression et distribution de plans

Formation, séminaire, déjeuners-conférence (programmes reconnus par la Régie du bâtiment du Québec)

Quatre commissaires à l'assermentation

Importantes économies réservées aux membres de l'Association

Programme exclusif d'assurance chantier, outils, responsabilités et collective

Service en relations de travail et santé et sécurité

Mutuelles de préventions

Service juridique

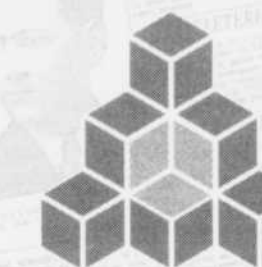
Plan de garantie des maisons neuves « Qualité-Habitation »

Documentation (formules de l'ACC (CCDC), contrats standards, revue Construire, Code du bâtiment...)

Agenda-répertoire des membres; petit bulletin d'information maison: La Roulotte

Activités sociales (tournoi de golf, banquet d'huîtres, soirée gala...)

Dépositaire BSDQ



Association de la construction
du Québec - région Estrie

**AU COEUR DES
BÂTISSEURS DE L'ESTRIE
DEPUIS 1934**

De gauche à droite :
Conia Boutin, directrice générale
Benoit Bergeron, conseiller en santé et sécurité
Mélanie Fortin, préposée à la salle de plans et impression
Caroline Giguère, agente de communication
Diane Perron, adjointe administrative
Jean St-Onge, conseiller en relations du travail

De gauche à droite :
Marie-Hélène Corbeil, coordonnatrice
Michel Lépine, Achatplus
Isabelle Cyr, conseillère en santé et sécurité
Helen Rocheleau, préposée au service aux membres

Sherbrooke

acq.estrie@videotron.ca
2925, RUE HERTEL-SHERBROOKE, J1L 1Y3
Tél. : 819 566-7077 Téléc. : 819 566-2440

www.acq.org

Granby

acq.granby@videotron.ca
369, BOUL. LECLERC OUEST GRANBY, J2G 1V5
Tél. : 450 378-4777 Téléc. : 450 378-7378



Le réseau virtuel de salle de plans : le lien de tous les intervenants de l'industrie

Le réseau virtuel de salle de plans est un service offert aux entrepreneurs généraux et spécialisés, aux fournisseurs, aux distributeurs, aux donneurs d'ouvrage des secteurs public ou privé, aux architectes ainsi qu'aux ingénieurs.

« Tous nos membres ont accès via Internet à ce service. Ils n'ont ainsi plus à se déplacer pour consulter les plans qui les intéressent, les commander et, s'ils ont l'imprimante nécessaire, les imprimer. Ils sauvent ainsi beaucoup de temps. » Le service de la salle de plans virtuelle est particulièrement apprécié pour les addenda (modification aux documents de soumission).

« Pour les fournisseurs, c'est aussi une façon rapide de savoir quels donneurs d'ordre pourraient avoir besoin de leurs produits. Enfin, pour les professionnels, voilà une très belle visibilité », poursuit Mme Fortin.

Le site a été conçu de façon à faciliter la recherche, puisqu'on peut y aller par catégorie ou spécialité. « Précisons par ailleurs qu'en Estrie, nous offrons la possibilité d'avoir deux types d'accès aux plans, public pour les appels d'offres s'adressant à tous, et privé pour les projets où seuls les sous-traitants invités peuvent y accéder. »

L'ACQ-Estrie met également à la disposition de ses membres une salle de plan

physique et offre à toute personne intéressée le service d'impression grand format de plans. « Nous pouvons imprimer tout format tels que PDF, TIF, DWG et DWF en noir et blanc à partir de différents types de fichiers. » L'ACQ-Estrie peut aussi numériser en couleur plans et autres. « Nous sommes à la fine pointe de la technologie : aussitôt arrivé, aussitôt imprimé, aussitôt reparté. Voilà notre devise », mentionne Mélanie Fortin.

Avantages – entrepreneur

- Un accès direct, jour et nuit, à des milliers de projets de construction, classifiés selon la région et la spécialité.
- Un outil de recherche très performant permettant de sélectionner des projets selon des critères précis.
- La consultation en ligne des plans et devis et la possibilité de commander la version papier et électronique.
- Un guichet unique par Internet qui représente des économies de temps et d'argent d'au moins 30 %.
- La simplicité d'utilisation du système : aucune formation requise.
- Une interface de navigation permettant de parcourir et de visualiser aisément le plan, de visionner les coupes, les détails et élévations, etc.
- La possibilité de créer un « bulletin » de projets spécifiques et de faciliter ainsi



MACOM, CHRISTIAN LANDRY

Mélanie Fortin, préposée à la salle de plans à l'ACQ-Estrie.

- le suivi.
- L'accès à la liste des professionnels pouvant être contactés directement par courriel ainsi qu'à la liste des plus bas

soumissionnaires.

- Avertissement lors de la réception d'addenda par courriel.

Avantages – donneur d'ouvrage

- Gratuité de diffusion des appels d'offres.
- Soumissions compétitives, car le réseau est ouvert à une multitude d'entreprises de construction établies partout au Québec. Des offres de services nombreuses augmentent la possibilité d'obtenir des soumissions à meilleurs prix.
- Une nouvelle façon efficace et économique d'acheminer les documents : plans et devis transmis directement au réseau par voie électronique à la grandeur du Québec en moins de quatre heures.
- Flexibilité du système permettant d'afficher les projets sur « invitation seulement » aux entreprises présélectionnées.

Avantages – architecte et ingénieur

- Un système de sécurité empêchant toute modification des plans. Protection des droits d'auteur du professionnel.
- Envoi des travaux et des modifications par voie électronique.
- Diminution des coûts d'impression des plans.
- Système de distribution de projets accessible aux professionnels et aux donneurs d'ouvrages.

**RESPECTER L'ESPRIT
TRANSCENDER LA FORME**

Tardif, Faucher, Coutu, Faucher, architectes

271044

espace vital

ARCHITECTURE

295, rue Dufferin
Sherbrooke (Québec) J1H 4M5
T 819.346.8433 F 819.569.8266
pfaucher@espacevital.com
www.espacevital.com

SISCO

Licence R.B.Q. : 8006-6731-25

"Bon 75°!"
Merci de votre implication!

SÉCURITÉ INC.

Incendie - CCTV - Contrôle d'accès
Ventes - Services

4375, rue Ouimet
Sherbrooke (Québec) J1L 1X5
Courriel : j.l.duquet@siscoinc.ca

DISTRIBUTEUR AUTORISÉ
DES PRODUITS - Siemens
Division sécurité & incendie

Jean-Luc Duquette
Président administrateur

Tél. : 819 569-0171
Télec. : 819 569-8150
Sans frais : 1 877 261-0171

**ROBERTS & CIE LTÉE
CO. LTD.**

- Plomberie
- Chauffage
- Ferblanterie
- Ventilation a/c
- Soudure certifiée
- Bouilloires
- Gicleurs automatiques
- Gaz naturel
- Tuyauterie de procédé

Tél. : 450 375-3460 416, rue Robison Sud, Granby (Québec) J2G 7N1
Télec. : 450 375-6294 Courriel : robertsetcie@videotron.ca

**Félicitations pour votre 75°
bonne continuité!**

**ENTREPRENEURS
EN MÉCANIQUE**

ANDRÉ MARION • RICHARD BISSON •
GÉRALD GADBOIS

- VENTILATION
- CLIMATISATION
- THERMOPOMPE
- COUPE AU PLASMA
- CHAUFFAGE
À AIR CHAUD

1180, rue Galt Est, Sherbrooke • Tél. : 819 346-4816

A.J.R. INC.

AGENT AUTORISÉ **LENNOX**

Peinture Expert

Peinture - Tirage de joints - Stucco - Tapisserie
Commercial - Industriel - Institutionnel
Résidentiel - Manuel et au pistolet

**Félicitations à toute l'équipe de
l'ACQ Estrie pour leur
75^e anniversaire!**

3270, rue Galt Ouest, Sherbrooke
Tél. : 819 562-4368 Téléc. : 819 562-0411
RBQ : 8005 4463-99

Félicitations!

**GICLEURS
FF**

SPRINKLERS

435, rue Robison Sud
Granby QC J2G 7N3
Tél. : 450 372-4896
1 800 263-0147
Télec. : 450 372-6194

Les Gicleurs FF (1981) Ltée



Un rôle d'information et de prévention en santé et sécurité du travail

Toute entreprise œuvrant en construction institutionnelle, commerciale ou industrielle trouvera à l'ACQ une réponse à ses questions en matière de santé et sécurité au travail.

En Estrie, ce sont Benoit Bergeron et Isabelle Cyr qui offrent ce service-conseil qui comprend plusieurs volets, soit la prévention, le financement, la gestion des lésions professionnelles et la formation. « Nous répondons aux besoins des entrepreneurs en leur transmettant l'information requise et aussi en les accompagnant dans leurs démarches », précise M. Bergeron.

Ceux qui réalisent des projets en Estrie ont tous eu l'occasion de rencontrer ces spécialistes qui sillonnent les différents chantiers pour s'assurer que les travaux se réalisent de façon sécuritaire. « Nous analysons les différents aspects du chantier et nous suggérons des correctifs, le tout dans un but strictement préventif. La majorité des entrepreneurs rencontrés sont membres de nos Mutuelles de prévention, ces derniers ont non seulement des suggestions verbales, mais nous leur acheminons un rapport d'intervention détaillé », explique M. Bergeron. « Advenant qu'une situation problématique se répète sur les chantiers de nos membres



Via l'ACQ, Benoit Bergeron (photo) et Isabelle Cyr offrent à tout entrepreneur œuvrant en construction commerciale, institutionnelle ou industrielle un service-conseil qui comprend plusieurs volets, soit la prévention, le financement, la gestion des lésions professionnelles et la formation.

En résumé, l'ACQ offre un service-conseil complet en matière de santé et sécurité au travail ainsi qu'un service de représentation dans le cadre de l'application des lois relatives à la santé et à la sécurité du travail, et ce, à toutes les étapes :

- application de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles
- application de la Loi sur la santé et la sécurité du travail et de la réglementation afférente
- représentation des entrepreneurs auprès des différents organismes et instances.

en Mutuelle, nous exigeons que des mesures soient prises et que des formations soient suivies.»

La CSST collabore régulièrement avec l'ACQ afin de promouvoir la santé et sécurité au travail. « Nous organisons, entre autres, annuellement une formation qui a pour but de démystifier les règlements qui régissent la sécurité sur les chantiers de construction. Un inspecteur de la CSST participe à cette formation. Son intervention permet de préciser l'interprétation et l'application des règlements, mais surtout, permet des échanges intéressants

entre la CSST et les entrepreneurs », mentionne M. Bergeron. Par ailleurs, en collaboration avec l'ASP Construction, l'ACQ offre plusieurs séances de formations gratuites, dont certaines peuvent se donner directement en entreprise. M. Bergeron ajoute : « De plus, chaque année, nous lançons une campagne de prévention pour sensibiliser les entrepreneurs. En 2008, la protection contre les chutes

était à l'honneur. »

En cas d'accident de travail, Benoit Bergeron et Isabelle Cyr seront une fois de plus d'excellents alliés. Ils offriront l'aide nécessaire pour assurer une bonne gestion du dossier et supporter les entrepreneurs afin qu'ils mettent en place des mécanismes pour éviter qu'une telle situation se reproduise.

Les Mutuelles de prévention ACQ, l'avantage du regroupement

Les Mutuelles de prévention ACQ, c'est un produit d'assurance sur mesure qui calcule le taux de cotisation à la CSST selon le rendement de l'ensemble des adhérents.

- Regroupe des employeurs qui présentent des indices de risque semblables en matière d'accidents du travail de maladies professionnelles.
- Offre une réduction substantielle des primes, reflétant ainsi les efforts engagés dans les mesures de prévention en santé et sécurité du travail.
- Permet aux entrepreneurs membres de réduire leurs cotisations à la CSST dans une proportion pouvant atteindre plus de 50 %.
- Donne accès aux services d'experts dans la gestion et la prévention des dossiers rattachés aux lésions professionnelles.
- Offre un programme de formation personnalisé à l'intention des contre-maitres et des gestionnaires.

Adhérer à une Mutuelle de prévention ACQ, une question de bon sens!

Toujours près de ses membres


L'équipe des Mutuelles de prévention ACQ soutient les entrepreneurs dans la

gestion des dossiers de lésions professionnelles dans six bureaux régionaux.

- Conseils pour la déclaration d'accidents et le traitement de la réclamation.
 - Contrôle du retour au travail par l'assignation temporaire et la réadaptation.
 - Obtention d'une expertise médicale.
 - Documentation adéquate du dossier, suivis et mises à jour.
- Dans les cas de contestation et de litige, les membres des Mutuelles de prévention ACQ profitent des services des avocats du contentieux de l'ACQ :
- Représentation juridique gratuite devant certaines instances quasi-judiciaires.
 - Le Fonds de défense et d'expertise couvre les frais juridiques et d'expertises médicales reliés aux lésions professionnelles.

Le comité de régie

Formé d'un maximum de sept employeurs, chaque Mutuelle de prévention ACQ a son propre comité de régie. Celui-ci voit à l'application des règles d'adhésion et d'exclusion. Ce comité a, entre autres mandats, de recommander la révision des frais du Fonds de défense et d'expertise.



RBQ : 8307-0433-01

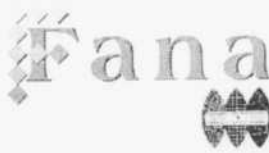
Fier membre d'une association qui a marqué trois quarts de siècle.

Entrepreneur général

- Commercial
- Industriel
- Institutionnel

Tél. : 819 823-0044
Télé. : 819 823-8801
yrobidas@cgr1976.com

4344, rue Bertrand-Fabi, Sherbrooke (Québec) J1N 1Y7



**TERRAZZO
CÉRAMIQUE
MARBRE
GRANIT
CIMENT POLI**

1400, 12^e Avenue
Sherbrooke (Québec) J1E 3V4
Bureau : 819 564-1712
Télécopieur : 819 569-8158

Félicitations à l'ACQ pour ses 75 ans
Rinaldo Cattelan
Président

Groupe Gaston Côté


SPÉCIALISTES EN MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET RÉNOVATION

Revêtement extérieur - Couvre planchers - Finition intérieure
Portes et fenêtres - Plomberie - Peinture - Division manufacturière
Fermes de toit - Murs usinés - Poutrelles sur mesures - Composantes

Votre meilleure ressource en matériaux et service de construction et rénovation

Le Groupe Gaston Côté
félicite **l'A.C.Q.** pour leur
75^e anniversaire

5711, boulevard Bourque, Sherbrooke
819 864-6801 • 1 800 934-6801



Construction G. & L. Geoffroy inc.
Entrepreneur Général


Lise et Guy Geoffroy, propriétaires

CONSTRUCTION ET RÉNOVATION COMMERCIAL,
INDUSTRIEL ET INSTITUTIONNEL

Mme Lise Geoffroy fut la 1^{re} femme à siéger au sein du conseil d'administration de l'ACQ de 1982 à 1986.

716, rue Chalifoux,
Sherbrooke
License RBQ : 2132-2615-59

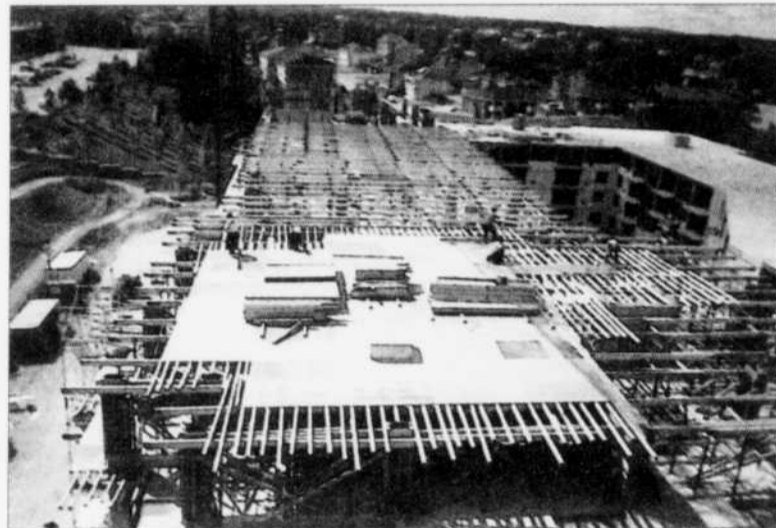
www.constructiongeoffroy.com
819 346-5212



Réaménagement de la
Maison Simons par
Construction Longier en 2000.
Cette construction originale a
nécessité des matériaux
tels le cuivre, le titane,
le calcaire et le terrazzo.



Beaudin Le Prohon a réalisé les travaux pour la ventilation, la climatisation, les centrales d'air géothermique et les unités de toit pour l'édifice de Cima+ en 2008-2009.



Les Entreprises Jean Baillargeon ont effectué les coffrages sur le chantier des Seigneuries du Carrefour en 2006.



CONCEPT HABITATION ESTRIE

Offrez-vous le meilleur de Sherbrooke!

PUBLIREPORTAGE

Le site fait rêver... À fois près de la nature et des grands secteurs commerciaux de Sherbrooke, le développement domiciliaire Les Boisés Viger, lancé l'an dernier par Concept Habitation Estrie dans le nord de la ville, remporte déjà un vif succès. La phase 1 terminée, avec 28 unités toutes vendues, place maintenant à la phase 2 qui comprendra tant des condos luxueux que des maisons jumelées de qualité, pour un total de 48 unités.

Pour ce projet d'envergure, Concept Habitation Estrie s'est inspiré du travail effectué par son président, M. Patrick Fontaine. Une fois de plus, une attention particulière a été apportée à l'architecture, inspirée de l'Angleterre, et aussi à la qualité des matériaux pour une construction qui se démarque à plusieurs égards.

Pour permettre aux familles et aux baby-boomers de profiter à fond de leur chez-soi, Concept Habitation Estrie a misé sur de grands espaces. Par exemple, les condos ont une superficie allant de 1733 à 2333 pieds carrés. À ces belles grandes pièces, mises en valeur par une fenestration généreuse, s'ajoute l'accès à plusieurs petits luxes qui ajoutent au confort tels le foyer, l'air climatisé et même une plateforme élévatrice pour ceux qui le désirent.

Tous les condos ont leur propre garage, toujours très apprécié! La finition se démarque également par plusieurs petits détails qui rendent ce développement domiciliaire vraiment unique. Soucieux de la qualité tant des matériaux que de l'exécution, Concept Habitation Estrie a choisi de faire affaires

avec des entrepreneurs de la région de confiance, dont plusieurs cumulent plusieurs années d'expérience, qu'on pense à Construction Laurier Leroux, Isolation Normand St-Pierre, Construction Frédéric Bolduc et, du côté des matériaux, à Matériaux Létourneau.

Membre de l'Association de la construction du Québec (ACQ) - Estrie, Concept Habitation Estrie offre la garantie des maisons neuves Qualité-Habitation. « Notez par ailleurs qu'à chaque étape de la construction, un inspecteur accrédité par l'ACQ se déplace sur le chantier pour s'assurer de la conformité des travaux, une assurance supplémentaire d'un travail bien fait », précise M. Claude Tremblay, copropriétaire de Concept Habitation Estrie.

Une vie de quartier riche!

Concept Habitation Estrie possède au total 35 acres dans ce secteur en plein développement de Sherbrooke. Pour les résidents, voilà un site vraiment privilégié, avec un accès rapide à l'autoroute, aux grandes artères commerciales (rue King, boulevard Portland, Plateau St-Joseph), sans compter plusieurs petits commerces de proximité, le service d'autobus, le parc André-Viger et un vaste réseau de sentiers et pistes cyclables en pleine nature. Bref, de quoi pour tous les goûts!

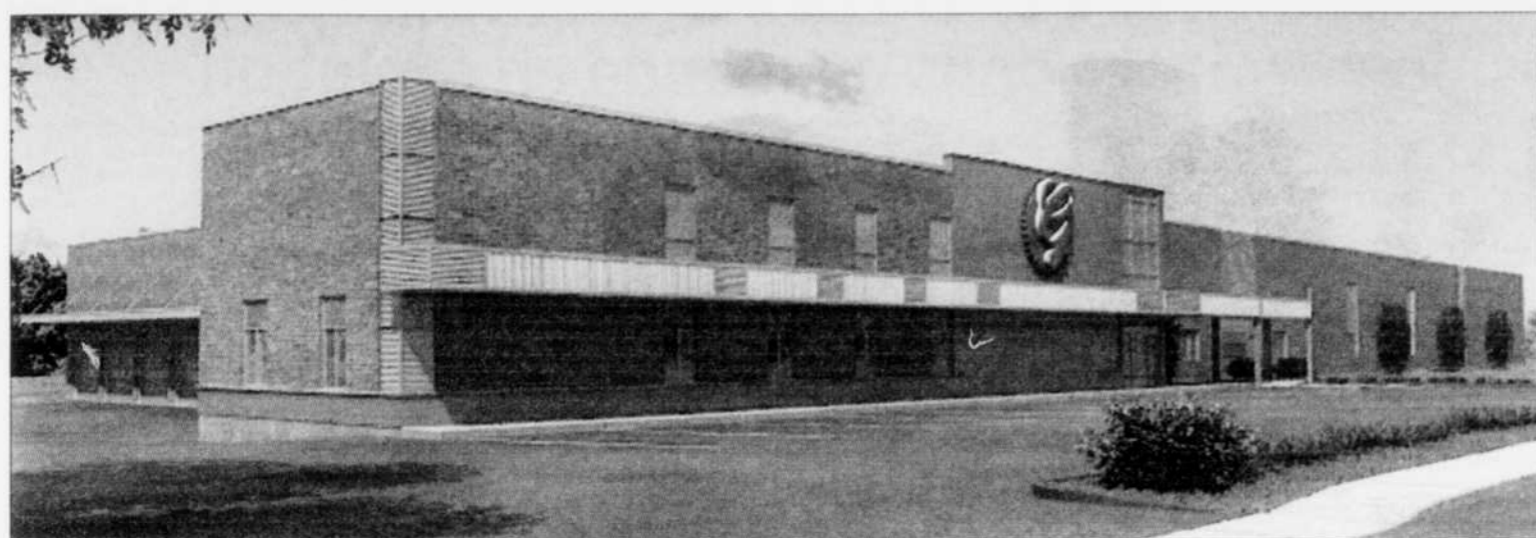
Pour profiter à fond de la vie, de votre quartier, de votre chez-soi, voilà un endroit à découvrir : les Boisés Viger!



3005, rue du Sauvignon,
Sherbrooke
819 566-5027



Félicitations à l'ACQ-Estrie, une organisation solide et reconnue depuis 75 ans



En 2007-2008, ce bâtiment de la Boulangerie Georges d'une surface de 42 000 pieds carrés a été construit par *Constructions Guy Sébas inc.*



C'est *Toitures P.L.M.* qui a fait la toiture pour le projet Cargo Village Dorval en 2008.

RÉALISATIONS de nos membres



Bon anniversaire!

Depuis 75 ans, l'**Association de la construction du Québec (ACQ)** – Région Estrie est un acteur de premier plan qui contribue très activement à l'essor des entreprises de construction.

La Commission de la construction du Québec vous souhaite un bon anniversaire.

Trois quarts de siècle, ça se fête!



Commission de la construction du Québec

Sherbrooke vendredi 30 janvier 2009 - Cahier publicitaire La Tribune



La formation et le soutien à la gestion des entreprises : parfaire ses compétences pour avancer dans un monde en évolution

L'ACQ et ses associations affiliées sont des alliés à la réussite des entreprises par leurs programmes de formation et de soutien aux entrepreneurs. Les séminaires, les cours, les services de soutien à la gestion et de préparation de la relève sont des outils accessibles aux entreprises pour relever les défis de l'industrie.

En Estrie, sous la coordination de Marie-Hélène Corbeil, plusieurs formations sont offertes aux entrepreneurs, qu'ils soient membres ou non de l'ACQ. La majorité de ces formations sont gratuites, et elles sont dispensées dans les premiers mois de l'année, période où les chantiers sont beaucoup moins nombreux.

« Nous avons développé notre offre de cours en étant à l'écoute des besoins des entrepreneurs et aussi en réaction face à de nouvelles réalités », explique Mme Corbeil. Parmi les formations les plus populaires, Lecture de plans et Estimation (de base et intermédiaire), procurent de réels atouts aux entrepreneurs qui bénéficient ainsi d'un personnel dûment formé. « Il y a toujours un roulement dans le monde de la construction, et pour s'assurer que la relève soit aussi efficace, il faut lui donner les outils pour bien faire son travail », précise Marie-Hélène Corbeil.

Proposés tant à Granby qu'à Sherbrooke, les cours couvrent plusieurs sujets d'intérêt, notamment tout ce qui touche la gestion, la santé et la sécurité au travail. « Le monde de la construction est très pointu, il est aussi en constante évolution, et la formation continue est une bonne façon de rendre nos entrepreneurs toujours plus efficaces, et les chantiers plus sécuritaires », ajoute Mme Corbeil.

PROCHAINES FORMATIONS :

Formation du personnel de supervision en SST

Pour connaître les modes de financement, les obligations quant au contenu et à l'application du programme de prévention et la responsabilité du personnel de super-

vision en matière de santé et sécurité. Le 3 février à Granby (pour les membres de Mutuelle de prévention), le 12 février à Sherbrooke et le 19 février à Granby.

Paies et rapports CCQ

Sensibiliser les employeurs sur l'importance de l'exactitude des rapports à compléter et à les conscientiser face à leurs obligations. Le 6 février et le 20 mars à Sherbrooke. Gratuit.

Le gestionnaire (logiciel)

Pour vous faire découvrir *Le Gestionnaire*, un outil unique qui simplifie et centralise la gestion de projets de construction. Le 2 février à Granby et le 9 février à Sherbrooke.

Avantage (logiciel)

Pour vous faire découvrir les solutions *Avantage* spécialement conçues pour le domaine de la construction. Le 2 février à Granby et le 9 février à Sherbrooke.

T4 Relevé 1

Cet atelier sera présenté en deux parties afin de mieux cibler la façon dont on doit compléter les T4 Relevé 1. Le 10 février à Sherbrooke et le 11 février à Granby.

Licences RBQ - Règles de qualification des entrepreneurs

Rétrospective des principales modifications actuellement en vigueur au Québec. Le 4 février à Granby et le 11 février à Sherbrooke. Gratuit.

BSDQ

Une présentation sur le Bureau des soumissions déposées du Québec vous permettra de mieux comprendre comment les règles du Code de soumission s'appliquent et les procédures que doivent suivre les entrepreneurs lors d'un appel d'offres.

Silice cristalline dans la construction

Visé à vous informer sur les risques



Marie-Hélène Corbeil.

associés aux diverses activités de travail susceptibles d'émettre des poussières contenant de la silice cristalline (quartz) et à présenter les mesures de prévention à la source et les mesures de protection des voies respiratoires. Le 4 février à Granby et le 17 février à Sherbrooke. Gratuit.

Lecture de plan de base

Pour acquérir les principes de base nécessaires à l'apprentissage de la lecture de plans et au développement des habiletés nécessaires pour lire et comprendre un cahier de plans. Les 17, 19, 24 et 26 février à Sherbrooke.

Lecture de plan intermédiaire

Visé à identifier les diverses informations sur les plans et devis et acquérir les connaissances nécessaires pour augmenter l'efficacité des travailleurs sur un chantier de construction. Les 10, 12, 17 et 19 mars à Sherbrooke.

Novoclimat

Atelier d'une durée de 2 jours. La formation Novoclimat est requise pour l'obtention de l'accréditation de celle-ci. Les 24 et 25 février à Sherbrooke ainsi que les 17 et 18 mars à Granby.

Plateformes

Cet atelier vous apprendra les règles élémentaires de conduite et d'entretien de ces appareils en vue de rendre leur utilisation plus sécuritaire. Le 10 février à Granby et le 26 février à Sherbrooke. Gratuit.

Relations du travail

Pour connaître les principaux organismes impliqués dans les relations du travail et la santé et sécurité. Le 26 février à Sherbrooke et le 6 mars à Granby. Gratuit.

Cadenassage

Visé à familiariser les participants avec les méthodes de cadenassage et à protéger les travailleurs et les équipements. Le 8 février à Granby et le 11 mars à Sherbrooke. Gratuit.

L'hypothèque légale de la construction et cautionnements

Rétrospective des principes légaux et des jugements récents en matière d'hypothèque légale de construction et de cautionnement. Le 13 mars à Sherbrooke et le 27 mars à Granby.

Estimation de base

Acquérir et développer une méthode d'estimation et de contrôle des coûts. Les 24 et 26 mars à Sherbrooke.

Estimation intermédiaire

Approfondir davantage et adapter à ses besoins une méthode d'estimation et de contrôle des coûts. Le 28 mars à Sherbrooke.

TOITURES PL.M. inc. TOIT PLAT • Élastomère • EPDM • TPO

Félicitations à toute l'équipe de l'ACQ Estrie pour vos loyaux services depuis 75 ans.

SHERBROOKE : 819 822-2244
MONTREAL : 514 238-9480
Richard Landry, président

Association des Maîtres Couvreur du Québec

les installations

GGE électriques inc.

1241, rue Des Tulipes
Sherbrooke (Québec) J1E 3W2
Prop. : Sylvain Gagnon
g.g.e.electrique@videotron.ca

Tél. : 819 563-6495
Télec. : 819 823-6615

entrepreneur électricien

Résidentiel
Commercial
Industriel
Réseaux intégrés

GRONDIN EXCAVATION INC.

521, ch. Corey, Ayer's Cliff, Qc J0B 1G0

Égouts • Aqueduc • Génie civil
• Démolition • Voirie • Terrassement

Sébastien Grondin
Président

Cell. : 819 570-1483
Tél. : 819-838-4174
Fax. : 819 838-5417

Indusco Isolation Inc.

Indusco isolation Inc. est une entreprise en pleine croissance. « Nous misons sur la qualité des services offerts pour bâtir notre crédibilité et ce que nous faisons, nous le faisons bien et toujours conformément aux attentes des clients », concluent les deux associés de l'entreprise.

- Isolation mécanique - Démantèlement d'amiante
- Produits coupe-feu

5500, rue Monpetit
Sherbrooke
819 822-4254



Le FFIC, une ressource constructive

En 2007-2008, 16 % des travailleurs admissibles au soutien du Fonds de formation de l'industrie de la construction (FFIC) ont suivi au moins un cours de perfectionnement. Au cours des dix dernières années, plus de 108 000 travailleurs se sont perfectionnés. Ces données témoignent du succès du FFIC. Dédié aux travailleurs et aux entreprises des secteurs industriel, commercial et institutionnel ainsi que génie civil et voirie, le FFIC a pour mission de financer les activités de perfectionnement et d'en faire la promotion.

Toutefois, bien que les entrepreneurs versent 0,20 \$ de l'heure travaillée par salarié comme le prévoient les conventions collectives depuis 1992, la participation des entrepreneurs au perfectionnement demeure marginale. Cette année, seulement 3 % des entreprises admissibles se sont prévaluées du soutien d'un des fonds de formation de la main-d'œuvre.

Pourtant, le moins que l'on puisse dire, c'est que le FFIC est une ressource constructive pour les entrepreneurs. Voici pourquoi :

Le perfectionnement : une bonne affaire

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre qualifiée, la perspective du départ à la retraite des travailleurs les plus expérimentés et la mise en chantier de plusieurs grands projets d'infrastructure, le perfectionnement prend tout son sens pour les entrepreneurs.

Même si le premier intéressé demeure

le travailleur lui-même, le perfectionnement est aussi l'affaire de l'entrepreneur. Inciter ses employés à suivre des cours ou faire de la formation continue en entreprise sont des façons de s'impliquer et de s'assurer d'une main-d'œuvre qualifiée capable de répondre adéquatement aux besoins spécifiques de l'entreprise : acquisition d'une nouvelle expertise, standardisation des savoir-faire, maîtrise des équipements.

La formation aux entreprises peut se donner dans les centres de formation professionnelle ou chez un autre fournisseur de service reconnu par le FFIC. Dans ces deux cas, l'employeur peut bénéficier d'un devis déjà existant et profiter de certaines facilités que met à son service le centre de formation.

Il est aussi possible pour l'employeur de créer un nouveau devis et d'organiser une formation en entreprise. Dans ce cas, le FFIC loue l'espace et la machinerie que l'employeur met à la disposition du cours. Le Fonds assume aussi les frais du formateur, des fournitures scolaires et du matériel requis pour que la formation puisse se donner.

Les agents de promotion : une ressource essentielle

Pour favoriser la participation des travailleurs et des entrepreneurs au perfectionnement, le FFIC a créé le poste d'agent de promotion de la formation. Au total, 13 agents sillonnent le Québec au nom d'une des associations représentatives syndicales ou patronales.



Le perfectionnement permet à l'entreprise, quel que soit son secteur d'activité et en dépit de sa taille, de soutenir son développement, de consolider l'expertise de sa main-d'œuvre et d'assurer sa compétitivité, notamment en lui procurant un meilleur rendement à la production.

Pour les membres de l'ACQ, le FFIC subventionne deux postes d'agents de promotion en la personne de Suzanne Garon et d'Alain-Gabriel Guignard (1 888 868-3424). Leur rôle est de faciliter les démarches de l'employeur auprès du FFIC

et de la CCQ. Ils sont aussi une source d'information et de référence en matière de perfectionnement. Il est donc opportun de contacter un agent de promotion dès le début du projet, lequel accompagnera l'entreprise jusqu'à la fin du projet.

L'excellente collaboration de l'ACQ et du Fonds a permis à 94 employeurs d'offrir 139 cours à 1 165 salariés en 2007-2008. Grâce au dynamisme de l'association provinciale et de son réseau régional, dont l'ACQ-Estrie, le perfectionnement en entreprise a connu un certain essor ces dernières années. Avec le travail assidu et professionnel des agents de promotion de l'ACQ, il ne fait aucun doute que la formation en entreprise poursuivra sa croissance.

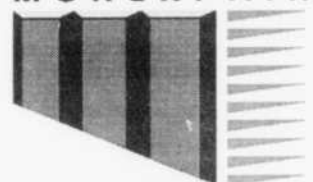
Le perfectionnement : accessible aux entreprises

Tout est organisé pour faciliter la participation des entreprises. Le perfectionnement permet à l'entreprise, quel que soit son secteur d'activité et en dépit de sa taille, de soutenir son développement, de consolider l'expertise de sa main-d'œuvre et d'assurer sa compétitivité, notamment en lui procurant un meilleur rendement à la production.

Bénéficier du soutien technique et financier du FFIC est facile et accessible. Il suffit à l'entreprise et aux salariés de répondre aux critères d'admissibilité du Fonds. Pour la liste des critères d'admissibilité et les formulaires de demande, le www.ffc.ca est une bonne source d'information.

COMMERCIAL • INDUSTRIEL • RÉSIDENTIEL

MUREXPAIR



Revêtement extérieur
Portes et fenêtres, gouttières
Fabricant de rampes en aluminium
Pliage sur mesure
Toitures métalliques

*Félicitations pour
votre 75^e anniversaire!*

JONATHAN SIROIS
Président

mur@murexpair.com
Tél. : 819 847-1479
Télé. : 819 843-2599

Membre AERMQ



RBQ 8265-8998-41

10230, boulevard Bourque, Sherbrooke

268780



Lacasse & Fils
Maîtres Couvreur Inc.

Nos spécialités :

- Membrane élastomère
- Asphalte et gravier
- Bardeaux d'asphalte
- Couvertures de tous genres

Félicitations pour votre
75^e anniversaire!

Charles Demers
Président

Tél. : 819 843-2681
Télé. : 819 843-2599

Membre AMCQ
RBQ 1507-2937-26



10230, boulevard Bourque, Sherbrooke

218781

CONSTRUCTION
SCH/NCK Enr.

Entrepreneur général
Résidentiel - Agricole - Sinistre

Tél./Télé. : 450 375-3118
599, rue J.-A.-Nadeau, Granby



RBQ 8305-7083-22



268786

**VICTOR
POULIN**
ENT. ÉLECTRICIEN

Licence R.B.Q. : 1464-1120-66

Installation et réparation
Résidentiel • Commercial • Industriel
Installation haut voltage • Location de génératrice

Gaétan Poulin
Cell. : 819 820-5419

4080, boul. de Portland
Sherbrooke (Québec)
J1L 2Y4

Tél. : 819 566-0988
Télé. : 819 346-2119
Courriel : vpoulin@qc.aira.com

270784

30

30

30

ACQ

Estrie

RÉALISATIONS de nos membres

En 2005, une toiture d'acier avec arrêt-neige a été réalisée par le Groupe Luc Fauteux.



Les Enduits Stef ont réalisé les travaux de revêtement en acrylique et le moulurage sur cette construction neuve en 2002.



Les membres de l'ACQ-Estrie témoignent...

« Pourquoi être membre de l'ACQ? Parce que tout entrepreneur qui veut être actif et informé de ce qui se fait dans son industrie a avantage à faire partie d'un tel regroupement. Avec l'ACQ, nous sommes partie prenante des décisions! L'ACQ-Estrie, c'est aussi une excellente ressource pour obtenir de l'information et du soutien pour tout ce qui touche les relations de travail, la santé et la sécurité au travail, sans compter plusieurs services telle la salle de plans. Par ailleurs, plusieurs activités, tels congrès, réunions et assemblées spéciales, permettent aux entrepreneurs généraux et spécialisés de se rencontrer et de mieux se connaître dans un contexte autre que professionnel. »



- Luc Auclair, Construction Longer, membre depuis 1979

« Au fil des ans, l'ACQ-Estrie a développé plusieurs services, devenant un guichet unique pour les entrepreneurs à la recherche d'information, d'aide, de contacts et de conseils. Le monde de la construction est en constante évolution et l'ACQ-Estrie a joué un rôle de leader dans plusieurs innovations, qu'on pense à la salle de plans virtuelle ou au dépôt des soumissions par voie électronique (BDSQ). Ces nouveautés nous ont permis, comme entrepreneurs, de sauver un temps fou : pour faire ce qu'un estimateur réalise aujourd'hui, il nous en aurait fallu trois à l'époque! Par ailleurs, comme l'ACQ est l'agent négociateur pour les relations de travail dans le domaine industriel, commercial et institutionnel, ça nous permet d'être près de l'action et de donner notre opinion. »



- Charles Demers, Lacasse & Fils, membre depuis 1961

La Tribune - Sherbrooke vendredi 30 janvier 2009 - Cahier publicitaire



ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

- COMMERCIAL
- INDUSTRIEL
- INSTITUTIONNEL

Bravo à l'ACQ, une organisation solide, présente depuis 75 ans en Estrie!

564-0115 www.constructionlonger.com 175, Léger, Sherbrooke • Téléc. : (819) 564-3178 • longer@qc.aira.com

S20

269543

Travaux de maçonnerie réalisés au Pavillon Argyll en 2007 par Maçonnerie Desrosiers de l'Estrie.



En 1991, la fenestration de l'Institut de Gériatrie de Sherbrooke a été faite par G & L Geoffroy.

L'entrepreneur général de ce projet, Gératek, a pu compter sur l'expertise de Les Entreprises Jean Baillargeon pour réaliser les coffrages du stade d'athlétisme de l'Université de Sherbrooke



RÉALISATIONS de nos membres



Les membres de l'ACQ-Estrie témoignent...

« Je me souviens de la grève de 1962. À l'époque, j'étais travailleur pour une autre compagnie. Il s'agit d'un moment extrême où l'union de la CSN et de la FTQ était beaucoup plus forte. Ça commençait à jouer dur. Quelques années plus tard, en 1964, j'ai lancé ma propre entreprise, Fana Terrazzo, et je me suis beaucoup impliqué au sein de l'ACQ. Nombreux sont les avantages de devenir membre, comme l'accès à la salle de plans et les services de renseignement sur la loi, sans oublier que l'association est membre de l'AECQ, ce qui nous permet de participer à la négociation des conventions. »

- Rinaldo Cattelan, Fana Terrazzo Ltée, membre depuis 1964



« Je suis fier de ce que l'ACQ a fait et je suis très optimiste pour son avenir. C'est une association près de ses membres et qui offre plusieurs services très utiles. J'ai aussi eu l'occasion de m'y engager, et encore aujourd'hui, notre entreprise est représentée au conseil d'administration, avec l'implication de mon associé Guy Poirier. En étant partie prenante, nous pouvons ainsi contribuer à l'essor de l'association. Être membre nous permet aussi d'être en contact avec d'autres entrepreneurs, généraux et spécialisés, et ainsi de mieux comprendre notre réalité et nos besoins mutuels, bref de voir les deux côtés de la médaille... »

- Bertin Desrosiers, Maçonnerie Desrosiers de l'Estrie, membre depuis 1969



« L'ACQ représente très bien les métiers de la construction; dans ce domaine assez complexe, où chaque métier a ses propres règles, l'association devient pour nous une excellente référence pour oeuvrer dans le respect des balises qui nous sont données. L'ACQ est aussi notre alliée pour suivre l'évolution de la construction; par la formation et l'information qu'elle donne, nous pouvons ainsi être à jour et toujours bien répondre au marché. Elle défend aussi nos intérêts dans plusieurs dossiers; par exemple, l'entente avec le BSDQ a permis d'assainir le marché des soumissions, pour une façon de faire plus équitable pour tous. »

- Michel Le Prohon et Alain Dubois, Beaudin Le Prohon, membre depuis 1970



Sherbrooke vendredi 30 janvier 2009 - Cahier publicitaire La Tribune



L'Association de la construction du Québec félicite l'ACQ – Région Estrie à l'occasion de son 75^e anniversaire.



Son leadership, son dynamisme et la variété de services qu'elle offre à ses membres font de l'ACQ – Région Estrie un élément essentiel dans le développement économique de la région.



Des relations du travail facilitées grâce au soutien de l'ACQ

C'est à l'Association de la construction du Québec que revient le mandat de représenter la partie patronale pour les secteurs institutionnel, commercial et industriel. En Estrie, Jean St-Onge conseille depuis de nombreuses années les entrepreneurs aux bureaux de l'ACQ-Estrie de Sherbrooke et de Granby.

« Le monde de la construction a son propre code du travail », rappelle M. St-Onge. « Comme nous participons à la négociation des conventions collectives, nous sommes en mesure de bien aider les entrepreneurs lorsque vient, entre autres, le temps d'interpréter certaines clauses, de comprendre les réglementations et de se démêler dans les juridictions des 26 corps de métiers. » Bref, un domaine plutôt complexe qui exige une bonne maîtrise du contenu des conventions collectives, surtout qu'un non-respect de la réglementation peut entraîner des poursuites. « En cas de doute ou tout simplement pour se rassurer, il est avantageux pour les entrepreneurs de profiter de notre expertise-conseil. C'est un service gratuit qui s'adresse à tout entrepreneur œuvrant dans nos secteurs », précise M. St-Onge.

En plus de répondre aux questions ponctuelles, l'ACQ organise des formations en lien avec les relations du travail spécifiques au monde de la construction. « Nous pouvons également nous déplacer en entreprise et sur les chantiers », ajoute Jean St-Onge.

Surveillez le calendrier élaboré par l'ACQ, car plusieurs formations seront



Jean St-Onge, conseiller en relations de travail.

offertes gratuitement. Elles feront un tour d'horizon des problèmes les plus fréquemment rencontrés en relations du travail, qu'on pense aux horaires de travail, à la convention collective, à la paie construction, etc.

Une référence pour les employeurs dans la gestion des relations du travail, l'ACQ a pour mandat la représentation ainsi que la négociation et l'application des conventions collectives.

- application de la loi R-20 (Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction) et de sa réglementation (assujettissement, juridiction des métiers, etc.);
- négociation et application des conventions collectives
- représentation des employeurs auprès de différents organismes et instances;
- assistance aux employeurs en matière de relations avec leurs salariés et leurs représentants, notamment en ce qui a trait à l'application des conditions de travail, aux dossiers disciplinaires des salariés et aux conflits de juridiction de métiers.

Pour défendre vos intérêts

Les affaires juridiques et gouvernementales de l'ACQ, c'est une équipe de professionnels aguerris qui comprennent les enjeux de l'industrie de la construction.

Une équipe d'avocats chevronnés qui défendent des causes dans les domaines des relations du travail et de la santé et sécurité.

Près de 2 000 consultations gratuites par année accordées exclusivement aux membres de l'ACQ.

Un total de près de 800 dossiers en relations du travail et santé et sécurité du travail traités annuellement par les avocats de l'ACQ.

Plus de 250 causes et auditions reliées à l'interprétation des conventions collectives ou la Loi sur la santé et la sécurité du travail.

Des représentations gouvernementales efficaces auprès des gouvernements, des donneurs d'ouvrage et divers organismes.

Trophée Construire

L'Association de la construction du Québec et ses associations affiliées dont l'ACQ-Estrie décernent chaque année les trophées Construire à des entreprises qui se sont démarquées par la qualité de leur travail. Elles visent ainsi à souligner leur contribution à un plus grand rayonnement de l'industrie. C'est donc avec plaisir qu'on vous présente les gagnants des dernières années:

1996	A & R Wilson
1997	Construction Cloutier & Fils
1998	Construction Longier
1999	Maçonnerie et Grue Desrosiers
2000	Groupe Luc Fauteux
2001	ECE Électrique
2002	Gagné & Fils
2003	Beaudin Le Prohon
2004	La Société de construction Gératek
2005	Les Coffrages Carmel
2006	Construction Guy Sébas
2007	R.T.S.I.
2008	Les Entreprises Jean Baillargeon



Un besoin annuel de 14 000 nouveaux travailleurs d'ici 2012

La bonne conjoncture des dernières années s'est traduite par une remontée spectaculaire des entrées de main-d'œuvre dans l'industrie de la construction. Près de 12 000 travailleurs ont ainsi intégré l'industrie en 2006, soit le triple d'il y a dix ans.

D'ici 2010, la majorité des métiers continueront à afficher des besoins considérables en matière de nouveaux effectifs. L'industrie connaîtra des besoins de remplacement croissants, en raison d'un vieillissement accru et d'un roulement élevé des travailleurs. Sur une base annuelle, environ 14 % des travailleurs cessent au moins temporairement de travailler à titre de salarié de

la construction (retraites, changements d'industrie, création d'entreprises, etc.), tandis que 7 % y retournent. En termes nets, les besoins de recrutement de l'industrie de la construction s'établissent à 7 %, et ce, strictement pour combler les besoins de remplacement. Compte tenu de la légère croissance de l'emploi prévue, l'industrie aura besoin d'environ 14 000 nouveaux travailleurs par année.

Source: www.cq.org
(Commission de la construction du Québec)

La Tribune - Sherbrooke vendredi 30 janvier 2009 - Cahier publicitaire

Notre engagement fait notre réussite!

E.E.D. inc.
Systèmes intérieurs
Les Entreprises Éric Dostie inc.

Félicitations à l'ACQ pour son 75^e anniversaire.

2871, rue King Est, Fleurimont (Québec) J1G 5J1
Tél. : 819 564-8766. Téléc. : 819 564-8821
Licence R.B.Q. : 2969-0427-74

PLOMBERIE & CHAUFFAGE

Topp 2006 INC.

- Mécanique de procédés
- Gaz naturel
- Gicleurs

• Commercial • Industriel

Jean-Guy Dubois, président

Tél. : 450 378-4674
Téléc. : 450 378-6960
682, rue Principale, Granby

Fournisseur de l'ACQ des traceurs à plans Kip et Canon

Le Groupe A&A
Spécialiste du document (Sherbrooke) inc.

Marc Lapointe, directeur associé
Tél. : 819 829-5959
Téléc. : 819 829-2306

www.groupeaa.ca
mlapointe@groupeaa.ca

STRUCTURES D'ACIER ET MÉTAUX OUVRÉS

Félicitations pour 75 ans d'efficacité!

CNSP CHARLAND inc.

4100, rue Lesage
Sherbrooke
Licence RBO : 8292-7120-11

Téléphone : 819 346-1881
Télécopieur : 819 829-2662



La garantie Qualité Habitation : plusieurs avantages pour le consommateur

En plus de garantir la qualité de la construction, La garantie Qualité Habitation certifie la fiabilité des entrepreneurs qu'elle accrédite et vous assure que vous transigez avec un entrepreneur consciencieux. C'est pourquoi l'accréditation à La garantie Qualité Habitation n'est accordée qu'après l'analyse minutieuse du dossier de l'entrepreneur.

Vous hésitez entre deux projets, choisissez l'entrepreneur accrédité à La garantie Qualité Habitation et protégez votre investissement avec le plan garantissant la qualité que vous méritez.

Comment savoir que le professionnel mandaté par le syndicat des copropriétaires pour la réception des parties communes est compétent?

Le règlement sur le plan de garantie prévoit que le professionnel en question

doit être membre de l'un des trois ordres suivants : l'Ordre des architectes; l'Ordre des ingénieurs du Québec; et l'Ordre des technologues professionnels du Québec.

La garantie est-elle transférable dans le cas de revente de ma maison?

La garantie bénéficie à tout acquéreur subséquent pour le terme qui reste à courir sous la garantie.

Puis-je exiger de l'entrepreneur une méthode corrective?

La méthode corrective utilisée pour corriger des déficiences relatives à votre immeuble appartient à l'entrepreneur conformément à l'article 2099 du code civil du Québec : *L'entrepreneur ou le prestataire de services a le libre choix des moyens d'exécution du contrat et il n'existe entre lui et le client aucun lien de subordination*

quant à son exécution.

Un entrepreneur doit-il détenir une licence pour construire sa maison?

Tout entrepreneur qui désire construire une maison en vertu du Règlement sur le plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs doit obligatoirement détenir une licence d'entrepreneur général de la Régie du bâtiment du Québec avec les sous-catégories 3031 et/ou 3032(condo).

Pourquoi choisir un entrepreneur accrédité Qualité Habitation?

Qualité Habitation ne s'associe qu'avec des entrepreneurs ayant su démontrer qu'ils ont la capacité financière nécessaire pour mener à bien leur projet. De plus, ils doivent faire la preuve qu'ils ont les connaissances techniques requises pour respecter les différents codes en vi-

gueur. Si elles ne sont pas jugées suffisantes, notre service d'inspection en chantier leur assurera un soutien continu en leur fournissant divers documents pertinents et par leurs conseils sur les lieux mêmes des travaux.

Comment vérifier si ma maison ou mon condo est garanti?

Un entrepreneur accrédité doit obligatoirement signer avec un consommateur un contrat type portant le logo Qualité Habitation et approuvé par la Régie du bâtiment du Québec. Dès que le contrat est signé, il doit nous faire parvenir une copie afin de procéder à son enregistrement et le consommateur reçoit une confirmation de celui-ci.

Source : Qualité-Habitation
www.qualitehabitation.com

Achatplus, le plus grand réseau d'achat exclusif aux entrepreneurs en construction!

Fondée en 1987, Achatplus est l'une des plus importantes centrales d'achat au Québec qui dessert plus de 2 000 entreprises de la construction en Estrie et ailleurs dans la province.

Sa mission est de permettre à sa clientèle de bénéficier de produits et de services de qualité, en provenance de fournisseurs réputés, tout en lui offrant la possibilité de réaliser des économies significatives. De plus, son système de facturation, à la fois simple et détaillé, assure aux clients une gestion efficace de leurs achats.

Propriété de l'Association de la construction du Québec, section Mauricie, Bois-Francs et Lanaudière, Achatplus a progressivement élargi sa présence aux autres associations du réseau de l'Association de la construction du Québec dont, l'ACQ région Estrie, active dans la grande région des Cantons-de-l'Est depuis 1934. Issu et activement présent au sein de l'industrie de la construction, Achatplus est en mesure d'adapter ses produits et services de manière à répondre adéquatement aux besoins et attentes des entrepreneurs en construction.

Au quotidien, Achatplus est une entreprise dynamique d'une trentaine d'employés dont plus de la moitié sillonnent les différentes régions du Québec et assurent un service de premier plan à notre clientèle. D'ailleurs, l'organisation a la ferme conviction qu'une présence active auprès du marché et un service hors-pair envers sa clientèle sont essentiels à une relation d'affaires durable avec les entrepreneurs en construction.

En ce qui a trait à sa proposition d'affaires, en plus des télécommunications (téléphonie cellulaire et filaire, téléavertissement, connexion et sites internet), Achatplus met à la disposition de sa clientèle une gamme de solutions d'affaires très diversifiées dont la messagerie, le carburant, les articles de bureau et d'entretien ainsi que le camionnage.

Permettre aux entrepreneurs de la construction d'investir le maximum de leur temps et de leurs ressources à l'exercice de leur expertise et la réalisation de leurs projets, tel est l'objectif premier d'Achatplus. En Estrie, Michel Lépine agit comme représentant Achatplus.

Le vieillissement de la main-d'œuvre

Le vieillissement de la main-d'œuvre préoccupe de nombreux intervenants, malgré le rajeunissement survenu ces dernières années. Il reste qu'entre 1976 et 2006, l'âge moyen des travailleurs a augmenté de cinq ans. Plusieurs milliers de travailleurs quitteront l'industrie dans les prochaines années en raison de leur âge. On compte actuellement 16 600 travailleurs âgés de 55 ans ou plus, ce qui établit un nouveau record. Le vieillissement touche en particulier les travailleurs des métiers de l'acier (chaudronnier, monteur d'acier de structure, serrurier).

Les métiers de la machinerie lourde (opérateurs et mécaniciens), les monteurs mécaniciens vitrier, les électriciens et les personnes exerçant une occupation sont également concernés par la question du vieillissement.

Par contre, cette tendance au vieillissement épargne les métiers de la truelle (briqueur-maçon, carreleur, cimentier, plâtrier) ainsi que les charpentiers-menuisiers et touche modérément quelques métiers de la finition ou de recouvrement (couvreur, peintre, poseur de systèmes intérieurs), à l'exception des poseurs de revêtements souples. Pour ces métiers, on constate une évolution de l'âge, tributaire de la conjoncture. Ces métiers font beaucoup appel aux apprentis, de sorte que l'âge s'ajuste rapidement avec le recrutement.

Si on examine l'âge de la main-d'œuvre en 2006, on remarque que le métier comptant les travailleurs les plus âgés est celui de grutier, tandis que celui de mécanicien en protection-incendie regroupe les travailleurs les plus jeunes. Le remplacement des départs à la retraite n'est toutefois qu'un des éléments du roulement de la main-d'œuvre dans la construction. Plusieurs prestataires des régimes de retraite de la construction continuent tout de même à travailler. En somme, il faut remplacer annuellement de 1 500 à 2 000 départs nets de travailleurs de 55 ans et plus.

Source : www.cq.org
(Commission de la construction du Québec)





1-800-567-7632
www.achatplus.com

Nos services expertises

- Télécommunications sans fil
- Télécommunications filaires
- Transport
- Énergie
- Bureau
- Internet

Une équipe expérimentée disponible qualifiée

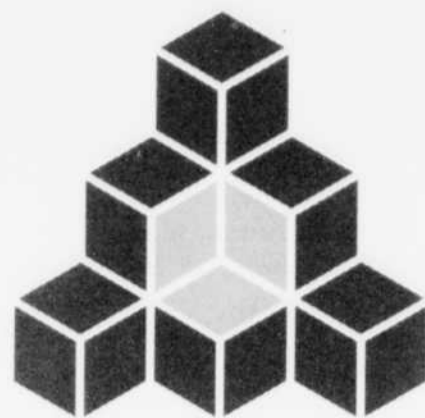


Association de la construction du Québec - région Estrie

Dédiée au succès de la PME!



Sherbrooke vendredi 30 janvier 2009 - Cahier publicitaire La Tribune S23



Association de la construction
du Québec - région Estrie



MILLE MERCIS À TOUS NOS BÂTISSEURS :

ARCHITECTES, INGÉNIEURS,
PROFESSIONNELS DE LA RÉGION, DONNEURS D'OUVRAGE,
PARTENAIRES ET COLLABORATEURS
QUI CROIENT EN
NOTRE MISSION



ACQ
Estrie

Nous construisons avec une pensée d'avance!